

Bon week-end

• Le télé-horaire

Impact: un magazine d'information sur l'avenir

• Les sports



• Pete Rose a refusé des offres supérieures à celle des Expos

Les Expos pour le ... plaisir

E 1

• L'actualité

L'économie du Québec en '83: redressement spectaculaire

— Parizeau C1



Un vol qualifié tous les deux jours à Sherbrooke

A 3

Au Liban: raids suicides avec des avions de tourisme?

D 15

• Les reportages

Salvador: partie serrée contre les escadrons de la mort

C 7

• Les arts

La collection Bourgeois: un voyage dans le temps

B-1

• La mode

Taille et hanches s'effacent pour faire place aux épaules

D 1

• Les voyages

Exposition de vêtements anciens qu'on peut tâter à Québec

B 7

TEMPÉRATURE—

VARIABLE: — 13°C.
DEMAIN: VARIABLE... D-12

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- CARRIÈRES.....E-9
- DÉCÈS.....D-13
- FINANCES.....C-4
- PETITES ANNONCES.....D-3
- ROMAN.....D-13
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '84.....D-1



Une possibilité, selon le ministre Bérubé L'indépendance mise en veilleuse une fois de plus lors des élections

MONTREAL (PC) — Le président du Conseil du Trésor dans le gouvernement Lévesque, Yves Bérubé, évoque la possibilité que le Parti québécois mette une fois de plus en veilleuse son option indépendantiste lors des prochaines élections générales.

Le Parti québécois a décidé, lors de son dernier congrès, de faire porter le prochain scrutin sur la souveraineté.

Bien que se déclarant farouchement indépendant,

tiste, M. Bérubé a déclaré dans une entrevue exclusive à Radio-Canada que si les sondages démontraient que les Québécois ne sont pas mûrs pour la souveraineté, il vaudrait mieux pour le parti de réévaluer la stratégie électorale.

Par ailleurs, M. Bérubé n'est pas d'accord avec la suggestion du vice-président du PQ, Sylvain Simard, qui voudrait que le premier ministre Lévesque procède à un remaniement ministériel pour redorer le blason du Parti québécois.

la tribune

samedi — dimanche

74e ANNÉE
No 284

SHERBROOKE, 21 JANVIER 1984

52 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile \$2.35 par semaine

Dossier de la fusillade de Rock-Forest

Destitution du coroner demandée

par Daniel Forgues
et la Presse canadienne
MONTREAL — Le procureur engagé par la Ville de Sherbrooke dans le dossier de la fusillade à Rock-Forest, Me Michel Proulx, a déposé un bref d'évocation contre le coroner Denis Boudrias au palais de justice de Montréal, hier matin, une procédure qui vise à faire remplacer le coroner dans ce dossier.

Cette procédure entraînera un retard dans la tenue de l'enquête du coroner qu'on avait prévu débuter le 25 janvier à Sherbrooke. Il reste toutefois la possibilité que le bref soit refusé en Cour supérieure, le 24 janvier, ce qui ne changerait rien aux dates de l'enquête ni au mandat du coroner Boudrias. Il devait débuter son enquête le 25 janvier.

Le procureur de la Couronne, Me François Doyon, en est venu à une entente avec Me Proulx pour que le bref soit tout d'abord déposé au palais de justice de Montréal, puis débattu également à cet endroit. Normalement, une telle procédure aurait dû se dérouler au palais de justice de Sherbrooke puisqu'il concerne des incidents survenus dans la région.

Nouvelle confirmée

Le dépôt du bref d'évocation contre le coroner Boudrias vient donc confirmer la nouvelle que La Tribune avait publiée en exclusivité lundi, et qui annonçait que Me Proulx voulait présenter ce bref le matin même de l'enquête. Les dates ont toutefois été changées.

La nouvelle du dépôt du bref a fait bouillir de rage hier matin à Sherbrooke alors que peu d'intéressés semblaient avoir été informés de la date précise du dépôt. Personne ne possédait de copie du bref d'ailleurs à Sherbrooke.

Les audiences devant la Cour supérieure sont prévues le 24 janvier au matin, soit la veille même de la journée où Me Denis Boudrias avait prévu, lui, débuter son enquête qui devait durer trois jours à Sherbrooke.

Un juge de la Cour supérieure devra donc entendre, à compter du 24 janvier, les preuves que Me Proulx entend offrir pour soutenir sa demande.

Soulignons que le bref d'évocation a été présenté au nom de trois policiers de Sherbrooke: le sergent-détective Michel Salvai ainsi que les détectives André Castonguay et Roger Dion, tous deux relevés de leurs fonctions, avec solde, à la suite des incidents survenus à Rock-Forest le 23 décembre.

Reproches

En plus de ses propos jugés "tendancieux" prononcés lors d'une conférence de presse à Sherbrooke, on reproche à Me Boudrias, dans le document d'une dizaine de pages, d'avoir visité les lieux avant la tenue de l'enquête, d'empêcher les policiers de jouir d'une défense pleine et entière en refusant de reporter l'enquête à février et d'outrepasser sa compétence en voulant présenter des recommandations générales sur le comportement des policiers.

A l'aide d'une copie de l'enregistrement de la conférence de presse fournie par la Ville de Sherbrooke et de bandes magnétiques, l'avocat montréalais tentera de démontrer qu'à sa conférence de presse — "geste inhabituel" pour un coroner — Me Boudrias a présumé du comportement des agents de la police.

Devant les journalistes, le coroner avait indiqué, le 29 décembre, vouloir "faire des recommandations pour essayer de faire en sorte que de tels événements qui se sont produits le 23 décembre à Rock-Forest ne se produisent plus jamais".

Selon Me Proulx, ces propos "chargés d'émotivité dans la description des événements" et fondés sur des "rapports très rudimentaires" démontrent que Me Boudrias "s'est déjà formé une opinion à l'effet qu'il y a des situations ou comportements à modifier et qui doivent faire l'objet de recommandations".

De plus, ajoute l'avocat des policiers, l'intimé (Me Boudrias) s'arroge une juridiction que la Loi des coroners ne lui accorde pas quand il parle de faire des recommandations générales.

Comme fondement de son argumentation, l'avocat des policiers de Sherbrooke invoque l'article 23 de la Charte québécoise des droits et libertés, qui accorde à toute personne devant un tribunal ou un co-

• Me Boudrias à l'enquête le 25... sauf avis contraire de la cour A 3

roner le droit "en pleine égalité à une audition publique et impartiale de sa cause par un tribunal indépendant et qui ne soit pas préjugé".

"L'intimé (le coroner Boudrias), en ayant tenu de tels propos lors de sa conférence de presse, a fait na-

tre à tout le moins une appréhension réelle de partialité à l'endroit des requérants et ainsi excédé sa juridiction et de toute façon a perdu la "juridiction", soutiendra-t-on devant la Cour supérieure, la semaine prochaine.



Les dirigeants religieux disent qu'ils continueront à donner asile à Rafael, un Guatémaltèque réfugié dans une église de la région de Montréal, depuis 5 semaines.

Droit d'asile ressuscité

MONTREAL (PC) — Des dirigeants religieux disent qu'ils vont donner asile à des Guatémaltèques menacés de déportation jusqu'à ce que le gouvernement canadien assure leur sécurité en empêchant leur déportation.

"Nous aimons mieux risquer de violer la loi que de perdre une vie", a déclaré le porte-parole de l'United Church, Robert Lindsey, en révélant vendredi qu'un Guatémaltèque vivait dans une église de la région de Montréal depuis cinq semaines, parce que menacé de déportation.

Cet homme, appelé simplement Rafael pour éviter des représailles contre sa famille dans son pays, était assis, vêtu d'un chandail en capuchon, portant des verres fumés et un foulard, alors qu'un pasteur parlait de la tradition cente-

naire de donner asile, "la loi de Dieu ayant préséance sur celle du gouvernement".

"Dans son rapport de 1982, Amnistie Internationale a qualifié le Guatemala de pire violateur des droits de la personne au monde", a dit Mme Sylvie Gagnon, porte-parole du groupe appuyé par 14 confessions religieuses.

Ce dernier n'est pas encore sujet à un ordre de déportation mais en appréhende un parce que toutes ses demandes pour un statut de réfugié ont été rejetées.

D'autre part, M. Raphael Girard, du ministère de l'Immigration, a déclaré d'Ottawa au téléphone que son ministre, M. John Roberts, avait ordonné un examen de toute la question de l'immigration de Guatémaltèques, et cela pour des motifs humanitaires.

Face à face avec le gagnant du gros lot de 14 millions \$?

MONTREAL (PC) — Mme Johanne Lavigne, caissière dans une boutique de Ville d'Anjou, est convaincue de s'être trouvée face à face avec le mystérieux gagnant du gros lot de 14 millions \$ de la loterie 6-49 de samedi dernier.

En effet, elle a déclaré vendre à un homme grand de taille, brun, qui s'est présenté comme un résident ontarien, est entré dans la boutique vers midi, a présenté son billet de 6-49 et s'est enquis des numéros gagnants.

"Il a regardé son billet et a dit: 'J'ai gagné'. Il m'a ensuite montré le billet que j'ai vérifié. C'était le bon. Il portait la bonne date et tout."

Selon Mme Lavigne, l'homme devrait mesurer six pieds. Il a des cheveux noirs ondulés. Elle dit lui avoir demandé s'il vivait en Ontario et il a répondu par l'affirmative.

"J'ai trouvé bizarre, déclare Mme Lavigne, que le gagnant se soit présenté ici. C'est pourquoi je lui ai posé la question."

L'homme, ajoute-t-elle, qui a commencé par parler en mauvais français avant de poursuivre en anglais, a manifesté quelques signes de joie en apprenant qu'il était le gagnant.

"J'avais des crampes à l'estomac. Mais, lui a gardé son calme. Il a tout juste souri et dit: 'Eh, bien je crois que c'est mon dernier voyage. J'en ai fini ce soir'."

"On aurait dit un représentant de commerce", a enfin ajouté Mme Lavigne.

Le gagnant a un an pour réclamer son gros lot. Il n'en demeure pas moins que chaque jour de retard lui fait perdre quelque 3,000 \$ en intérêts bancaires.

Organisation du sommet économique

Un comité d'orientation prend la relève des députés

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — La responsabilité de l'organisation d'un sommet économique en région, jusqu'alors pilotée par le caucus des députés péquistes de la région, vient d'être remise entre les mains d'un Comité d'orientation que préside M. Wilfrid Morin.

C'est ce qu'a annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse, le ministre du Travail et député de Sherbrooke, M. Raynald Fréchette qui, mi-figue, mi-raisin, a déclaré en substance que, maintenant, les esprits mal intentionnés ne pourront plus parler d'un sommet économique "péquiste".

En effet, dans un premier temps, le caucus des députés péquistes a officiellement annoncé la mise en branle du comité qui sera le maître-d'œuvre du sommet économique prévu pour la fin novembre 1984.

Déjà, une première rencontre a eu lieu jeudi soir et les membres ont accepté d'accorder la présidence du comité à M. Wilfrid Morin, un ingénieur dont l'implication dans divers organismes sherbrookoïses — il a occupé la présidence de la Chambre de commerce en 1981-1982 — est importante.

Ce comité se réunira de façon statutaire le deuxième lundi de chaque mois. C'est le lundi 13 février qu'il devrait aborder l'importante question du thème de ce sommet.

Seulement 2 femmes au comité d'orientation

SHERBROOKE (GF) — Le caucus des députés péquistes de la région et le président du comité d'orientation déplorent le nombre peu élevé de femmes qui siègent sur ce comité-maître-d'œuvre du sommet économique estrien.

En effet, au cours de la conférence de presse, M. Raynald Fréchette et M. Wilfrid Morin ont mis en relief le fait que seulement une dizaine de femmes figuraient parmi les 170 noms proposés en région. Ce qui n'a pu se traduire que par la participation réelle de deux femmes à ce comité d'orientation.

Ces deux femmes sont Mme Monique Campagna, co-propriétaire de Bois ouvrier Waterville, qui siège à titre de représentante des PME, et Mme Henriette Germain, présidente de l'organisme "Coup de pouce", qui est représentante des groupes socio-économiques.

Dans le but, sans doute de remédier à la situation, M. Morin a annoncé l'intention du comité de confier un siège à "une représen-



Participaient à la conférence de presse hier, le député Rancourt, le président du nouveau comité, M. Wilfrid Morin, et le député et ministre Raynald Fréchette.

postes sont vacants. Il s'agit d'un poste qui était destiné à la CSN et que l'on songe maintenant, à la suite du refus de participer de la CSN, à offrir à "une représentante de la classe féminine" et de deux postes qui recouperont les associations étudiantes et la députation fédérale.

Interrogé à ce sujet, M. Morin et M. Fréchette se disent optimistes quant aux possibilités de régler rapidement cette question et de faire en sorte que le comité comporte bientôt 29 personnes.

Ces membres, souligne M. Fréchette, ont été choisis en fonction de leur représentativité des diverses activités économiques, sociales et culturelles de la région ainsi que des diverses MRC du territoire estrien.

Ainsi, dans le but de former ce comité, le caucus a mené 109 consultations qui ont permis la suggestion de 170 noms. Des 29 retenus, 14 proviennent de la MRC de Sherbrooke dont 11 de la ville de Sherbrooke et 12 des MRC de Coaticook (1 personne), du Granit (2), du Haut-St-François (3), du Memphrémagog (3), de l'Or blanc (2) et du Val St-François (1).

Si le comité d'orientation a un rôle de décideur, il revient au comité de gestion de réaliser les décisions du premier. Le comité de ges-

tion qui est présidé par M. Pierre Deland, délégué régional de l'OPDQ, se compose de cinq sections dont trois sont dirigées par des fonctionnaires: la section "Innovations", par M. Paul Meunier (In-

dustrie, commerce et tourisme), la section "Déroulement", par M. Gaston Bachand (Radio-Québec) et la section "Communications", par M. Rock Boisclair (Communication-Québec). Pour leur part, les sections "Contenu" et "Logistique" sont dirigées, respectivement, par M. Robert Routhier (Université de Sherbrooke) et M. Paul Lessard (Bureau du tourisme et des congrès). Ces gens verront à s'adjoindre les services du nombre suffisant de gens pour réaliser leur mandat.

Interrogé sur les raisons qui justifient l'embauche de quatre fonctionnaires (si on compte également M. Deland) au sein de ce comité, M. Fréchette l'a expliqué en terme de disponibilité.

Enfin, la conférence de presse a permis de connaître la création d'un autre comité, un comité ministériel celui-là, qui voit à assurer un lien entre le gouvernement du Québec et les responsables du sommet. Ce comité est formé de sept ministres.

Enfin, M. Fréchette a annoncé que le Conseil des ministres a débattu une première somme de 50,000 \$ pour l'organisation de ce sommet qui pourrait nécessiter encore des montants d'environ 100,000 \$.

"S'il-vous plaît, ménagez-nous!"

— Wilfrid Morin

SHERBROOKE (GF) — "S'il vous plaît, ménagez-nous!"

C'est ce qu'a lancé le président du Comité d'orientation, M. Wilfrid Morin alors qu'il était interrogé sur la place qui sera réservée aux questions sociales lors de ce Sommet économique, place dont l'importance a été au cœur des interrogations à venir jusqu'à maintenant.

M. Morin était interrogé également sur la façon qu'il entend utiliser pour créer le lien entre le social et l'économie, lui dont la carrière et l'implication dans la Chambre de commerce de Sherbrooke l'ont surtout associé exclusivement au secteur économique.

Pour M. Morin, ce genre de questions n'a pas sa raison d'être. Il explique ne nourrir aucune in-

quiétude à ce sujet. Il déclare que le président du comité d'orientation n'a pas le pouvoir d'influencer les travaux du comité et que ce sont l'ensemble des membres qui décident. Il ajoute que les membres sont tous des "coqs", des "leaders" qui sont suffisamment capables de faire en sorte que les soucis de leur secteur d'activité soient retenus et pris en considération.

Par ailleurs, il a déclaré que le sommet se donne comme priorité "le plein emploi" et qu'à ce chapitre, il faut compter essentiellement sur les hommes d'affaires qui créent les emplois.

C'est pourquoi, en leur nom, il a demandé que l'on cesse de les percevoir comme opposés aux questions sociales. "S'il vous plaît, ménagez-nous", a-t-il conclu.

Participation du fédéral: pourparlers pas terminés encore

SHERBROOKE (GF) — Les pourparlers avec le député Irénée Pelletier qui entend négocier la participation du gouvernement fédéral au comité d'orientation du Sommet économique, ne sont pas terminés.

C'est pourquoi, d'expliquer M. Raynald Fréchette lors de la conférence de presse convoquée hier matin, le siège mis à la disposition de la députation fédérale est toujours vide.

Selon M. Fréchette, le député fédéral a exigé deux conditions à sa venue dont une est "carrément inacceptable".

C'est le 11 novembre que le caucus des députés péquistes de la région a écrit à M. Pelletier et l'a invité à siéger au comité d'orientation.

Toujours selon M. Fréchette, le député fédéral a répondu le 17 janvier. Il a réitéré son désir de prendre part à un tel comité mais y pose deux conditions: que le nombre de sièges mis à la disposition des députés provinciaux demeure à deux mais que l'on y retrouve des députés de la région, peu importe le parti politique; et que la présidence du comité soit remise entre les mains de deux personnes, l'une représentant le gouvernement fédéral et l'autre, le gouvernement provincial.

C'est cette deuxième condition

que le ministre Fréchette a qualifié d'inacceptable. "Nous avons rejeté cette condition. Ce n'est pas à ce



Irénée Pelletier

stade-ci que nous allons politiser le comité d'orientation. La présidence est entre les mains d'une personne neutre, M. Wilfrid Morin, et c'est beaucoup mieux ainsi."

Quant à la première condition, elle ne soulève pas un accord spontané. Le sujet a été discuté par les membres actuels du comité d'orientation. Le président a été mandaté de rencontrer M. Pelletier et de discuter du sujet.

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

Bingo Bienvenu/84
la tribune

2,000\$ A GAGNER
2 MARATHONS CONSECUTIFS SUR LA MEME CARTE

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er MARATHON - CARTE ROUGE
MONTANT A GAGNER 1,000\$

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 19 janvier 1984:
B-4

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 20 janvier 1984:
O-85

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 21 janvier 1984:
Q-50

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelots et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Les Loteries

La Quotidienne
0 9 4 - 5 0 8 2

Provincial
2 0 9 7 9 0 9
(((((6/36)))
4-10-11-16-17-25
(21)
Mise-tôt: 1-4-16-19

Mini
2 6 7 4 3 3

Inter Loto
703 - 1862 - 97449 - 611403
748411 - 535424 - 121320

M. Sylvain Bisson, Ing.

M. Raymond N. LeClair, ingénieur, Président directeur-général est heureux d'annoncer que M. Sylvain Bisson, ingénieur fait partie de la firme LeClair, Nadeau, Lambert, Lallier, Robidoux Inc. à titre d'ingénieur de projets en mécanique.

M. Sylvain Bisson, ing. est gradué de l'Université de Sherbrooke en 1977 et détient un baccalauréat en Sciences Appliquées, Génie Mécanique. Il possède une expérience de 7 ans acquise dans le milieu industriel.

La firme LeClair, Nadeau, Lambert, Lallier, Robidoux Inc. offre une gamme complète de services dans le domaine de l'ingénierie: mécanique, électricité et instrumentation, énergie, (conservation de l'énergie, électricité et gaz naturel), ventilation, électricité haute tension et cela dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel.

La firme compte un personnel de 70 dont 23 ingénieurs, et assure dans tous ses départements la relève technique.

La firme LeClair, Nadeau, Lambert, Lallier, Robidoux Inc. opère à Sherbrooke depuis 27 ans, et ses activités se retrouvent à la grandeur du Québec.

Le Clair, Nadeau, Lambert, Lallier, Robidoux Inc.

carnet

Les joueurs de défense du Canada dirigent le trafic autour des buts comme jadis **Bertrand Lacasse** au coin de King et Grandes-Forches: en gesticulant mais sans jamais faire peur.

Certains suggèrent que si les policiers vérifiaient l'amoncellement des papiers sur le bureau de **Charles-André Beaudoin** au cabinet de la mairie, ils y déceleraient peut-être un danger de feu.

On commence à chuchoter que si le maire **Jean Paul Pelletier** a converti le conseiller **André Côté** à sa philosophie, il serait un sérieux candidat au prix Nobel de la paix.

Les Expos ont **Youppi** et **Rodger Brûlotte**. Ce dernier peut remplacer le premier à pied levé, mais quand il s'agit de conférence, le nouveau commentateur radiophonique des Expos est irremplaçable et inimitable. Il sera vendredi prochain le 27 janvier le conférencier lors du **souper bénéfice** du Club des Elans à compter de 18.00 à la Loge, rue Montréal. En plus d'un copieux menu, la verve de **Rodger Brûlotte** ne manquera pas de combler les 200 convives attendus. Mutt Dussault attend les inscriptions.

Michel Archambault aimerait bien que la personne qui a "emprunté" son chien pour une fin de semaine se reprenne de nouveau... jamais la bête n'est revenue à la maison aussi élégante...

Plusieurs organismes et personnalités de la région de l'Estrie ont fait parvenir à Mme **Denise Leblanc-Bantey**, des lettres d'appui, souhaitant la nomination de Mme **Clarisse Codère** au poste de présidente du Conseil du statut de la femme...

Me **Jean-Pierre Rancourt** a soulevé les spectateurs au Palais des sports avec une montée

King wellington
REDIGÉE EN COLLABORATION

à l'emporte-pièce sur toute la longueur de la patinoire et en marquant le but gagnant contre le célèbre gardien Yvon Roberge dans une victoire de 11 à 1.

S'il arrive au capitaine **André Gendron** de verrouiller les portières de son véhicule et de laisser le moteur en marche, il a au moins un véhicule presque à sa disposition... quant à l'inspecteur-chef **Léonce Guérard**, lui c'est tout le contraire, il renvoie toujours ses chauffeurs trop tôt, quitte à se rendre de Sherbrooke à Montréal à pied... de son côté, le lieutenant **Ernest Poupart** préfère prendre le volant ainsi il est toujours sûr de se rendre à destination... et d'en revenir...

A East Angus, le budget est du travail de rapiéçage. Du travail de "coutures", quoi!

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucco Système de plafonds acoustiques et de murs secs Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B2 (819) 563-8333

Me Boudrias présidera l'enquête... sauf si la cour en décide autrement

SHERBROOKE (DF) — Le coroner Denis Boudrias n'a pas voulu commenter, hier matin, le bref d'évocation qu'on avait déposé au greffe de la cour supérieure à Montréal plus tôt dans la journée et visant à ce que Me Boudrias soit désaisi du dossier de la fusillade à Rock-Forest.

La Ligue des droits et libertés veut se faire entendre à l'enquête

Il avait, par contre, laissé un communiqué à sa secrétaire qui le lisait, par téléphone, aux journalistes qui tentaient d'obtenir les réactions du coroner.

Dans ce court communiqué, M. Boudrias a précisé qu'il présiderait l'enquête publique le matin du 25 janvier à moins que la cour supérieure en décide autrement. On sait que le bref d'évocation sera présenté et débattu officiellement en cour, à Montréal, la veille du début de l'enquête du coroner.

M. Boudrias a appris le dépôt du document, en cour, à 10 h 20 hier

matin.

Cette enquête du coroner, qui marquera les annales judiciaires en Estrie et au Québec, pourrait, par ailleurs, durer beaucoup plus longtemps que les trois journées qu'on avait prévues à l'origine puisqu'au moins cinq procureurs interrogeront tour à tour les nombreux témoins; la Ligue des droits et libertés, qui vient tout juste d'apparaître dans le dossier, veut aussi obtenir le statut de personne intéressée afin de pouvoir également interroger les témoins.

Les représentants de la ligue ont

annoncé hier en fin d'après-midi qu'ils tenteront d'obtenir ce statut de personne intéressée à l'enquête du coroner qui doit décider des responsabilités, ou non, dans le dossier de la fusillade survenue à Rock-Forest.

Le procureur de la ligue à Sherbrooke, Me Gaston Miville Deschenes, a précisé que le procureur général du Québec sera juge et partie dans cette enquête puisque le coroner est employé par le ministère de la Justice et que les policiers de Sherbrooke, selon la loi de police, étaient également employés du même ministère le jour des incidents à Rock-Forest.

"La Ligue des droits ne remet pas en question la capacité du coroner à mener son enquête de la façon la plus rigoureuse qui soit. Cependant, la ligue croit dans les circonstances qu'il est impératif qu'elle puisse obtenir le statut de personne intéressée", a dit le procureur.

Il a également déclaré que Jean-Claude Bernheim, un représentant montréalais de la Ligue, sera présent à l'enquête du coroner.

M. Bernheim a déjà obtenu la permission de poser des questions aux témoins lors de certaines enquêtes du coroner, tout comme on lui a déjà refusé ce privilège en

maintes occasions, puisqu'il n'est pas avocat.

La présence de M. Bernheim devant les coroners Maurice Laniel et Roch Héroux, à Montréal, a parfois soulevé de violentes discussions à



Le coroner Boudrias

l'issue desquelles le représentant de la Ligue a été expulsé de la salle du coroner, rue Parthenais. En d'autres occasions, par contre, il avait obtenu le droit d'interroger des témoins.

Enfin si la Ligue des droits et libertés obtient le privilège d'interroger les témoins, il y aura au moins sept personnes qui pourront poser des questions lors de l'enquête.

Il y aura tout d'abord le coroner lui-même; puis Me François Dovon, procureur de la Couronne;

Me Côme Poulin, procureur de Jean-Paul Beaumont et Serge Beaudoin; Me Michel Proulx, procureur des policiers et de la Ville de Sherbrooke; Me Jean-Pierre Rancourt, procureur de la Ville de Rock-Forest; et, Me Michel Joncas, procureur du propriétaire du motel Le Châtillon.

Il n'est pas exclu, non plus, que les compagnies d'assurance protégeant les policiers et la Ville de Sherbrooke ainsi que la Ville de Rock-Forest délèguent des procureurs pour surveiller leurs intérêts.

Un vol qualifié tous les deux jours depuis le début de 1984

SHERBROOKE (psj) — Avec les deux vols à main armée perpétrés dans des dépanneurs jeudi soir, on compte à Sherbrooke depuis le début de l'année un vol qualifié à tous les deux jours ou presque.

En date du 19 janvier, les membres de la division des Enquêtes criminelles avaient déjà enregistré huit vols commis avec des couteaux ou des armes à feu, la plupart dans des dépanneurs et un dans une maison de chambres, rue Richmond.

Pour en revenir à jeudi soir, un premier vol à main armée a eu lieu au dépanneur Ti-No, situé au 290 de la rue Short, sur le coup des 19 heures. Un voleur faisait la garde à la porte d'entrée pendant que son complice, armé possiblement d'un

fusil 12, s'est dirigé vers la caissière non sans avoir pris le temps de rabaisser un passe-montagne sur son visage.

Après avoir rafflé le contenu du tiroir-caisse, une somme de quelque 200 \$, les voleurs ont pris la fuite.

Environ trois heures plus tard et pour la deuxième fois en quelques semaines, un cagoulard solitaire a fait irruption dans le dépanneur Ti-Nomme, situé au 405 de la rue Conseil, pour faire main basse sur des recettes d'un peu moins de 400 \$.

La victime écoutait le match de hockey à la télé quand du bruit lui a indiqué qu'il y avait quelqu'un dans le commerce.

Le temps de se lever et le caissier s'est retrouvé face à face avec le cagoulard armé d'un fusil à canon tronçonné.

Il n'y a pas de lien entre les deux vols si bien que l'on croit à la police que divers groupes commettent ces vols.

Parmi les conseils les plus efficaces pour enrayer ce genre de délits, la police invite les dépanneurs à conserver peu d'argent dans le tiroir-caisse, d'être au moins deux dans le commerce le soir, de jeter un coup d'oeil de temps à autre dans les alentours, de garder les vitrines bien dégagées et d'avoir un bon éclairage dans et à l'extérieur

du commerce.

A Sherbrooke, au cours de l'année 1983, la Police municipale aura enregistré près de 70 vols qualifiés (nombre atteint à chaque année, moins un ou deux, depuis le début des années 1980) dont plusieurs vols de sac à main. De ce nombre, près de 25 ont été perpétrés avec des armes à feu. Quant aux dépanneurs, 18 ont été la cible de voleurs armés; dix vols ont été perpétrés avec des couteaux et huit avec des armes à feu.

Si l'on se fie au rythme des premiers jours de l'année, on se demande quel chiffre sera atteint à la fin de l'année.

Une chose est certaine, la police intensifiera la surveillance et les patrouilles autour de ces commerces.

Au plateau Marquette: des aménagements "coordonnés" par les mêmes professionnels

SHERBROOKE (LD) — La Ville de Sherbrooke s'apprête à engager les mêmes professionnels que le ministère des Travaux publics avait retenus pour le nouveau Palais de justice afin de leur confier la confection de plans et de devis concernant les aires de stationnement et places publiques sur le plateau Marquette.

Sherbrooke engagera d'architectes et d'ingénieurs que le gouver-

nement, traitant aussi de d'autres

points non reliés à ce dossier, débloquera les fonds pour l'engagement de professionnels.

Ce règlement d'emprunt impliquera des travaux et engagements pour 315,000 \$, soit le prolongement d'égout pluvial sur la rue Darche, un revêtement intérieur de béton de la conduite d'aqueduc de la rue Wellington sud, la réfection de l'arrêt balle du parc Boudreau, l'aménagement de l'entrée du parc Marin, et l'aménagement d'une place d'entreposage au Palais des Sports, en plus de l'engagement de professionnels.

Le quadrilatère Marquette, Couture, King et Belvédère prendra une toute autre allure avec la construction du nouveau Palais de justice. Les plans d'architecture du Palais comme tel ont été déposés en décembre à Québec. Le ministère de la Justice a réitéré récemment que les travaux débuteront en '84 selon l'échéancier initial.

Dans ce contexte, la Ville de Sherbrooke doit se préparer à faire la part qui lui revient. Elle demeurera un occupant du plateau Marquette puisque le poste de police et la caserne de pompiers resteront en place.

Par ailleurs, la Ville s'était engagée à réutiliser le produit de la vente des terrains requis pour le Palais de justice à l'aménagement de stationnements et des places publiques.

La planification de l'aménagement du plateau Marquette est en cours depuis un bon moment en réalité.

En mars 1983, le conseil municipal de Sherbrooke avait approuvé

le plan Schreiber-Williams, qui est en quelque sorte le plan d'aménagement des stationnements publics et privés sur le plateau, des places publiques et des circulations piétonnières. Il incombait à la Ville de planifier l'aménagement du quadrilatère. On désirait aussi que le développement de ce secteur s'intègre au plan de revitalisation du centre-ville.

Les grands lignes du plan Schreiber-Williams sont les suivantes:

— Fermeture de la rue Couture afin de créer un quadrilatère piétonnier à l'abri de la circulation véhiculaire;

— Dégagement des quatre coins du site et création d'une cour centrale afin d'accommoder les mouvements diagonaux et de créer une place publique dans un environnement bien encadré;

— Emplacement du nouveau Palais de justice au côté sud de la place sur la rue King, et du nouvel édifice commercial et à bureaux au côté ouest sur la rue Belvédère. Création d'une barrière visuelle autour de la cour de service de la station de pompiers.

— Création d'un stationnement souterrain en dessous de la place publique, qui fait que la place se situe à un niveau plus haut que les rues avoisinantes. Ce stationnement serait "unifié" dans sa planification mais réalisé par étapes par chaque organisation qui construit à l'intérieur du quadrilatère.

On sait que le ministère des Travaux publics a songé à retarder l'échéancier de la construction des sta-

Le Reér Obligations d'épargne pour profiter à double titre de vos obligations d'épargne

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Vous aimeriez diminuer votre revenu imposable en profitant des avantages fiscaux d'un Reér, mais vous êtes à court d'argent liquide. Il y a pourtant une solution.

Avez-vous des obligations d'épargne du Québec ou du Canada? C'est le temps de les sortir du tiroir ou du coffre de sûreté pour les déposer dans un Reér conçu pour elles: le Reér Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec.

En agissant de la sorte, vous faites d'une pierre deux coups. Vos obligations d'épargne conservent tous leurs avantages et vous permettent de réaliser des économies d'impôt appréciables, ce qui augmente substantiellement leur rendement. Vous en profitez ainsi doublement.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



**Fiducie
du Québec**

**Le rendement, c'est important;
le service l'est tout autant.**

desjardins



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le réaménagement du plateau Marquette impliquera la fermeture de la rue Couture. Un stationnement souterrain, sous la place publique au centre du plateau, est prévu dans le plan d'aménagement.

Un 4e candidat chez les conservateurs?

SHERBROOKE (MC) — Un quatrième candidat pourrait solliciter l'investiture de la convention progressiste-conservateur dans Mégantic-Compton-Stanstead alors que M. Michel Beaulieu, conseiller municipal à Ascot (Ct), étudie sérieusement la possibilité de poser sa candidature.

Trois candidats s'étaient déjà engagés dans la course l'automne dernier: M. Fernand Grenier, Me François Gérin et M. Yves Bergeron. Toutefois, la tenue de l'assemblée d'investiture prévue en décembre 1983 a été reportée à une date ultérieure à la suite de démêlés judiciaires impliquant Me François Gérin.

Accusé d'entrave à la justice dans le cadre du procès de M. Delmar Huff, Me Gérin a subi son procès et il est présentement en attente du verdict.

Le présence de trois candidats sur les rangs n'influencera pas la décision finale de M. Beaulieu. "Ça ne me fait pas peur", a-t-il indiqué en précisant que son intention était très sérieuse, mais qu'il se réserve un temps de réflexion avant de prendre sa décision.

Agé de 36 ans, M. Beaulieu est notaire. Il a été élu conseiller municipal à Ascot (Ct) pour la première fois lors des élections municipales de novembre 1983.



Jean Lapierre

Ottawa et le dossier du mont Orford

"Il est temps que ça accouche"

— Le député Lapierre

■ ROCK-FOREST (GF) — Une des résolutions de la nouvelle année du député de Shefford, M. Jean Lapierre, est de voir se régler le dossier du développement touristique du mont Orford.

C'est pourquoi, dit-il lors d'une conférence de presse convoquée pour dresser la liste des projets "Canada au Travail" acceptés récemment, il a été au cœur d'un "débat orageux" au caucus tenu cette semaine

et l'instigateur d'une lettre expédiée au ministre Ed Lumley.

Dans cette lettre au ministre de l'Industrie, le député Lapierre a abordé le dossier du développement de la station de ski du Mont-Orford. Il aurait rappelé que le dossier est discuté depuis plus de quatre ans entre les fonctionnaires fédéraux et provinciaux et qu'il "est temps que ça accouche".

Projets retardés

Il demande au ministre Lumley d'intervenir dans ce dossier.

si et de dire, une bonne fois pour toute, "où l'on s'en va là-dedans".

Le député aborde l'éventualité qu'il n'y ait pas possibilité d'une entente entre le fédéral et le provincial.

Il suggère donc que le ministre fasse en sorte qu'il y ait un mécanisme de mis en place et qui ferait que le développement touristique se ferait comme le développement industriel: en coordination avec le provincial pour éviter les doublons, mais chacun de son côté.

Enfin, le député Lapierre demande au ministre Lumley de préciser les critères d'admissibilité au programme PDIR, le programme de développement de l'industrie récréative créé récemment. M. Lapierre révèle que de nombreux projets d'investissements sont retardés parce que des investisseurs ne sont pas au courant des tenants et des aboutissants de ce programme.

53 projets se partagent 1,288,947 \$

ROCK-FOREST — Le gouvernement fédéral a approuvé quelque 53 projets et un transfert de fonds au profit du comté de Shefford, dans le cadre du programme "Canada au travail".

Selon le député Jean Lapierre qui en a fait l'annonce, hier, ces projets représentent des déboursés de l'ordre de 1,288,947 \$ et la création de quelque 208 emplois temporaires pour des gens qui sont

présentement au chômage.

Le député a expliqué que la sélection des projets a été d'autant plus difficile qu'elle devait se faire parmi 93 projets présentés par les gens du comté et

tous aussi intéressants les uns que les autres. De plus, rajoute-t-il, il fallait tenir compte des critères de dépendance et de répartition équitable entre les 32 municipalités de Shefford.

Pour les municipalités environnantes de Sherbrooke, ce sont quelque seize projets qui ont été acceptés. Il s'agit de l'aménagement et l'extension du terrain de golf Venise,

à Deauville (41,369 \$ et 8 emplois), l'amélioration de bâtiments du comté des loisirs de Bonsecours (23,148 \$ et trois emplois), la construction de structures sportives à Maricourt (23,148 \$ et trois emplois), l'aménagement d'un centre socio-culturel pour les jeunes de Rock-Forest (32,379 \$ et quatre emplois), la mise en place de loisirs à St-Elie d'Orford (26,900 \$ et trois emplois), la mise en place d'expériences techniques chez Les Produits laitiers Labrie (9,927 \$ et un emploi), l'aménagement d'un terrain en vue de la construction d'un site touristique, à Cherry River (12,705 \$ et trois emplois), l'utilisation maximum du centre de loisirs de Rock-Forest (17,739 \$ et deux emplois), la promotion d'activités et des loisirs dans la région Magog-Orford (25,568 \$ et trois emplois), la recherche cartographique dans la région d'Orford (15,495 \$ et trois emplois), l'étude des sous-affluents de la rivière St-François (17,969 \$ et deux emplois), l'aide au Centre des bénévoles de Valcourt (25,713 \$ et trois emplois), la standardisation de pièces chez Bombardier, à Valcourt (78,000 \$ et huit emplois), l'artisanat et les nouveaux produits chez Maricourt, à Maricourt (12,532 \$ et deux emplois), l'aménagement paysager chez Chéribourg, dans le canton d'Orford (19,013 \$ et trois emplois) et la préparation du Salon du Livre de l'Estrie (7,500 \$ et deux emplois).

...en bref

• Windsor

WINDSOR (CC) — Les élus municipaux ont adopté, lors de leur dernière assemblée régulière, la liste des comptes émis au 31 décembre 1983 qui s'élève à 32,502 \$. La liste des chèques émis, à la même date, a aussi été acceptée. Le montant est de 194,873 \$.

Une réception civique sera offerte aux dirigeants et invités d'honneur à l'occasion de la septième édition du tournoi de hockey Juvenile Junior C de Windsor. Cette réception sera donnée le 10 février.

Une demande sera adressée à Hydro-Québec afin d'installer les lumières pour l'éclairage de la rue l'Place des Chênes.

• Magog

N'ayant reçu que deux soumissions, dont elle n'est incidemment pas satisfaite, pour l'achat de deux camions six roues de 35,000 livres et la reprise de deux camions datant des années 1975 et 1976, la ville a décidé de mettre les propositions à l'étude et de contacter d'autres soumissionnaires qui auraient du soumissionner et connaître les raisons de leur abstention.

L'organisation des Libellules, organisme qui se consacre au patinage artistique, a demandé au conseil s'il était possible d'augmenter son octroi annuel, car elle doit renouveler son installation sonore et d'autres équipements cette année. Toutefois, seule la somme de 1,500

Dorénavant, les séances régulières du conseil municipal se tiendront à 20 h, soit 30 minutes plus tard que l'ancien règlement le prévoyait.

La demande de subvention faite par l'Ambulance St-Jean a été acceptée. Cette subvention, prévue au budget à chaque année, se chiffre à 200 \$.

Les membres du conseil municipal ont aussi accepté, par voie de résolution, les déboursés fixes prévus au budget de l'année 1984 qui sont de l'ordre de 2,094,741 \$.

\$ prévue au budget pourra être versée selon les modalités habituelles.

Le conseil demandera au département de la voirie de dresser une liste prioritaire des rues à déneiger avec les souffleuses durant la période estivale.

Une entente inter-municipale a été conclue avec le village d'Omeriville au montant de 1,180 \$ pour l'organisation des loisirs des jeunes en 1983. Des négociations de gré à gré sont en cours avec les Cantons d'Orford et de Magog au sujet des loisirs adultes et jeunes pour 1983. En tout, il s'agirait d'une somme de 6,000 \$ qui serait négociée avec les municipalités voisines.

• Asbestos

ASBESTOS (JPL) — Aucun permis de construction n'a été émis au cours du mois de décembre sur l'ensemble du territoire de la ville d'Asbestos alors que pour la même période en 1982, M. Raymond Milot, inspecteur en bâtiments avait émis deux permis de construction totalisant la rondelette somme de 1,336,051\$, dont quelques 1,332,651\$ avaient été affectés à la nouvelle école La Tourelle.

Ce qui signifie que pour une des rares fois au cours des dernières années, Asbestos n'a pas dépassé le million de dollars alors qu'au 31 décembre dernier, l'émission de 169 autorisations avait totalisé des dépenses de l'ordre de 995,807\$.

De ce montant, 73 demandes pour rénovations extérieures ont

exigé des déboursés de 309,262\$ et la transformation d'une école en centre administratif aura coûté quelques 300,000\$. L'autre seule dépense comptabilisée l'an dernier par M. Milot dépassait le cap des 50,000\$ qui consistait en l'érection d'une maison de type unifamiliale jumelée.

Pour la même période en 1982, l'inspecteur en bâtiments avait émis 127 permis qui avaient totalisé des dépenses de 2,633,382\$. Mais il convient de souligner que la construction des nouveaux locaux du CLSC La Chaumière à la hauteur du boulevard Simoneau avait contribué pour 794,334\$ à une somme de 1,332,651\$ avait été consacrée aux débuts de la nouvelle école La Tourelle.

• Lennoxville

LENNOXVILLE — Le président du Village Culturel de l'Estrie, M. Viateur Rouleau, tient à préciser qu'une im-

portante réunion visant à mettre sur pied les différents comités nécessaires à l'organisation de cet évé-

ment sera tenue mercredi prochain.

Cette réunion aura lieu à compter de 19h15 au 2 de la rue Belvidère dans la municipalité de Lennoxville.

"Nous désirons former les comités le plus rapidement possible pour que tout soit prêt lors de cette fête qui aura lieu à Lennoxville les 5, 6, 7 et 8 juillet prochains."

• Rock-Forest

ROCK-FOREST (DF) — Les policiers de Rock-Forest tiennent à aviser la population qu'il est dangereux pour les enfants de jouer dans les accumulations de neige en bordure des rues, particulièrement en fin de semaine alors que les employés de la Voirie enlèveront des surplus de neige pour élargir les voies.

Les policiers profiteront donc de leurs patrouilles dans les rues de la ville pour détruire les "forts de neige" aménagés par des enfants en bordure de certaines rues et avisent par le fait même les parents pour qu'ils surveillent leurs enfants.

Depuis hier, les employés de la Voirie ont commencé à enlever la neige sur certaines rues.

On prévoit que certaines artères de Rock-Forest rues seront plus larges de deux mètres à la fin de l'opération.

En avisant la population, le service de police veut éviter que des enfants soient impliqués dans de graves accidents lors de l'enlèvement de la neige.

• Stukely-Sud

VILLAGE DE STUKELY-SUD (L.S.P.) — La municipalité a reçu un octroi dont le montant reste encore à déterminer pour la recherche en eau du ministère des affaires municipales dans le cadre du programme Paira (programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc).

"Le minimum que l'on peut recevoir, de dire le maire Jean-Paul Guillolette, est de 6125\$ ce qui représente 50 pour cent des coûts et on recevra peut-être jusqu'à 75 pour cent du coût des travaux. Les travaux pour la réfection du réseau d'eau se feront au printemps".

Producteurs de bois

1984 s'annonce nettement plus intéressante en Estrie

ROCK-FOREST (FG) — L'année 1984 s'annonce nettement plus intéressante pour les producteurs de bois de la région de l'Estrie, alors que dans le seul cas de l'usine Dumar de Windsor, les commandes de feuillus devraient doubler par rapport à 1983.

En vertu du contrat de bois à pâte (feuilles mélangées) établi pour cette année entre le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie et la compagnie qui fabrique des papiers fins, à Windsor, 72,000 cordes de bois devraient être livrées d'ici le 31 décembre 1984.

Pour 1983, le contrat faisait état de 41,000 cordes de bois. Mais la réalité a cependant

celà se ressent du côté des approvisionnement. Je ne serais d'ailleurs pas surpris qu'on dépasse à la fin de l'année les 72,000 cordes de bois prévues au contrat."

Cependant, les producteurs de bois devraient se contenter du même prix que l'année dernière, soit 36.80 \$ la corde.

En ce qui concerne les quantités de résineux qui seront livrées en 1984, notamment chez Kruger, les négociations se poursuivent toujours.

M. Dumas souligne

que la température prévalant cet hiver avantage les producteurs de bois dans ces négociations. "Les deux dernières années, il n'y avait pas de neige et la température était plutôt défavorable. En ce sens que ces facteurs ont encouragé les producteurs à couper de grandes quantités de bois. Et comme la demande était faible, alors le marché s'est trouvé encombré."

Cette année, ce n'est pas du tout le cas et j'ai l'impression que chaque jour qui passe est plus avantageux pour les producteurs."

Mise en garde aux commerçants

De la publicité vendue pour un organisme qui n'existe pas

SHERBROOKE (psj) — Des commerçants ou hommes d'affaires de Sherbrooke et de la région immédiate ont été sollicités récemment pour l'achat de publicité par des gens se disant membres de l'Association des vérificateurs de taxe de vente.

Selon le bureau de Revenu Canada, il n'existerait aucun organisme du genre.

Déjà plusieurs appels téléphoniques ont été reçus à la Sûreté du Québec (Sherbrooke) et à la Police municipale de Sherbrooke de gens qui ont été l'objet d'une telle sollicitation.

Comme c'est généralement le cas dans les affaires de publicité sympathique, ces soi-disants membres de l'Association des vérificateurs de taxe de vente, un homme et une femme, procéderaient par téléphone. Ils téléphonent dans les commerces, de soir de préférence et demandent à parler au patron en souhaitant justement qu'il ne s'y trouve pas.

C'est alors qu'on tend l'appât aux employés en ajoutant que c'est au sujet d'une affaire convenue entre eux et le patron pour l'achat de publicité, que les arrangements étaient déjà faits et qu'une personne passerait dans la soirée prendre le chèque.

Dans cette affaire-là, c'est une femme accompagnée d'un caniche qui a pris livraison des chèques dont les montants varient de 100 à 200 \$. On

s'attaque principalement à la moyenne entreprise.

Les gens visés par ce genre de publicité sont invités à prendre une bonne description des sollicitateurs, si possible le numéro de la plaque minéralogique, bref tous les indices possibles qui permettraient à la police de fouiller à fond l'affaire et de savoir enfin de quoi tout cela retourne.

Dans le numéro de janvier 1984 de la revue Sûreté, le magazine mensuel de la Sûreté du Québec, on consacre deux pages à ce fléau qu'est la publicité sympathique et on énonce une série de conseils pour éviter que les gens se fassent embarquer.

Dans ces conseils, on invite les gens à ne jamais acheter de publicité par téléphone, d'exiger une rencontre avec le vendeur et l'obliger à s'identifier, de demander le nom d'une personne responsable de l'organisme que l'on veut encourager, de même que le numéro de téléphone et l'adresse de l'organisme et de vérifier le tout, de s'accorder un temps de réflexion avant d'acheter, d'exiger un écrit c'est-à-dire un véritable contrat de publicité, demander à voir un exemplaire de la revue ou du journal, faire spécifier par écrit la grandeur de l'annonce, ne jamais payer avant d'obtenir satisfaction.

De plus, il est bon de se rappeler que dans une ville comme Sherbrooke, les gens qui vendent doivent avoir un permis et l'acheteur éventuel peut exiger de voir ce permis.

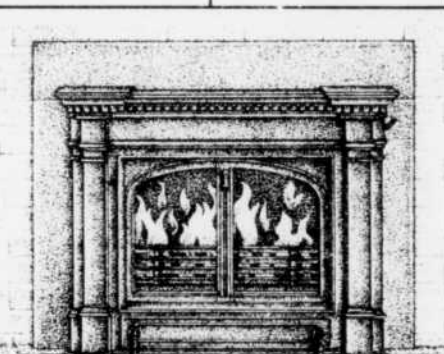
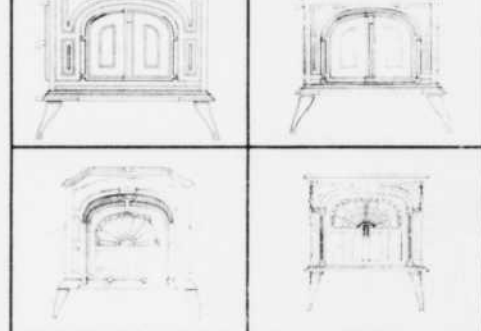
C'EST MAINTENANT LE TEMPS!

Economisez **\$200.**

Jusqu'à

sur un **FOYER**

VERMONTCASTINGS



Aussi

économies allant **\$250.**

Jusqu'à

sur chaudières et fournaies domestiques

et même plus sur modèles commerciaux.

La vente se poursuit jusqu'au 31 janvier

Les entreprises

maluina Inc.

6, rue QUEEN, Lennoxville, 563-3585

99663x

DES COURS UNIVERSITAIRES À LA MAISON...



Faites comme moi!

J'ai réussi! Maintenant, je me connais mieux.

"J'avais toujours rêvé de suivre des études en psychologie. Heureusement, j'ai découvert les cours de psychologie de la Télé-université. C'est tellement pratique! J'ai suivi les cours chez moi, avec tous les documents nécessaires; de plus, j'ai eu l'aide d'un tuteur que je pouvais appeler en tout temps. C'est tellement intéressant! Je viens de compléter Psychologie I, qui m'a aidé à mieux me connaître. Et ça ne coûte presque rien! Imaginez: \$67.50 pour le cours et les documents. Et c'est un cours universitaire. Oui, j'ai réussi! Maintenant, je me connais mieux."

Simone Lavallée

P.S.

La Télé-université offre plusieurs autres cours: en informatique, en gestion, en histoire, en biologie, en langues. Ces cours s'adressent à tous les adultes du Québec qui désirent étudier à la maison. A bien y penser, j'ai le goût de m'inscrire à Psychologie II: c'est un cours qui va m'aider dans mes relations inter-personnelles. Et grâce à l'inscription continue, je peux m'inscrire dès aujourd'hui.

Appelez-nous:

Montréal: 1-800-361-6808 (sans frais) (514) 522-3540

Québec: 1-800-463-4722 (sans frais) (418) 657-2262

Nom: _____ Tél: _____

Adresse: _____ Code postal: _____

Occupation: _____ Cours: _____

Télé-université 4835, avenue Christophe-Colomb Suite 0081 Montréal, QC H2J 4C2

ou 214, avenue Saint-Sacrement Québec, QC G1N 4M6

TP

VOILÀ LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ!

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

Deux projets qui "tombent à l'eau" à Asbestos

ASBESTOS (JPL) — Il semble maintenant à peu près certain que les contribuables d'Asbestos devront "faire leur deuil" des deux projets d'importance présentés par leurs élus, aux dirigeants de l'Office de planification et de développement du Québec.

Récemment, les conseillers avaient réussi dans un temps record à étudier et à présenter un premier projet relatif à la relocation du musée minéralogique et à la création d'une coopérative artisanale de même qu'un autre projet portant sur des travaux d'enver-

gure au terrain de balle du parc Dollard.

Les édiles espéraient ainsi recevoir une subvention de l'ordre de 45.000 \$ pour le musée et un apport de 50.000 \$ pour le réaménagement du parc.

Simultanément, la ville s'engageait à souscrire un montant de 11.250 \$ pour le musée situé dans le quartier Saint-Barnabé et que l'on désirait déménager dans les locaux de l'ancienne église presbytérienne de la rue Jeffrey. On avait également convenu de verser 12.500 \$

pour les travaux du terrain de balle molle.

Premier obstacle

Le 27 décembre, les administrateurs municipaux apprenaient avec beaucoup de déception que les membres de l'OPDQ étaient particulièrement réticents au sujet des nouveaux aménagements du parc Dollard... ce qui n'a pas tardé à provoquer de vives réactions au sein du conseil. Le maire Roch Fréchette, pour un, s'est dit extrêmement malheureux de la tournure

des événements et a clairement laissé entendre qu'il fallait réagir à cette décision arbitraire.

Sur ce point, il a vite obtenu l'unanimité des conseillers quant à la priorité du projet du Parc Dollard, quitte à perdre la subvention du musée. Le maire avait insisté sur le caractère régional du parc qui ne répond plus aux normes de sécurité.

"Ce terrain se veut un équipement desservant la Municipalité régionale de comté et même au-delà de l'Or Blanc, pouvait-on lire dans un télégramme adressé à Pierre

Béland, directeur régional de l'OPDQ.

Dans l'esprit des membres du conseil d'Asbestos, le terrain du parc Dollard possède une vocation régionale et même provinciale pour la présentation de compétitions d'envergure, dont plusieurs tournois reconnus à l'échelle du Québec.

Ce n'est pas l'avis de l'économiste Robert Lamontagne, de l'OPDQ (Sherbrooke). Dans une lettre expédiée au greffier Serge Charland, il explique "que suite à une analyse préliminaire du projet, il ne nous

apparaît pas évident que ce dernier ait une ampleur régionale, compte tenu que plusieurs municipalités de votre MRC sont déjà munies de ce type d'équipement pour desservir leur population locale."

"Quand on songe que l'on avait 24 heures pour présenter les projets sur invitation de l'OPDQ et que nous l'avons fait de bonne foi, il est difficile de comprendre maintenant des "excuses qui ne tiennent pas", de commenter le maire Fréchette, en référant aux nombreuses exigences exposées par M. Lamontagne.

Le Conseil des services essentiels à Magog lundi

MAGOG (MC) — Le Conseil des services essentiels siégera à Magog, le 23 janvier, afin d'examiner les services offerts visant à protéger la santé et la sécurité publique, en cas de grève des cols bleus et des cols blancs municipaux.

La partie syndicale — le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1054 — a déjà annoncé son intention de recourir à la grève le 27 janvier. Conformément à la loi, le syndicat a acheminé au conseil des services essentiels, un

avis de grève accompagné d'une liste de services essentiels.

Toutefois, la partie patronale et la partie syndicale n'ont pu parvenir à un accord sur les services qui doivent être maintenus en cas de grève. Cette situation a incité le Conseil des services essentiels à convoquer les deux parties autour de la même table lundi pour examiner la question. La rencontre se déroulera le 23 janvier, à 10 heures, à l'auberge Cheribourg.

Recrudescence des vols en décembre à Magog

MAGOG (GP) — Comme tous les ans, les statistiques du service de police de Magog démontrent une recrudescence des vols durant le mois de décembre.

En effet, 50 cambriolages ont été comptés à Magog, soit autant qu'en novembre, mais leur valeur est supérieure et ils représentent 17.042 \$, soit environ 5.000 \$ de plus que le mois précédent.

De ces vols, onze ont été résolus de même que 9 de novembre, ce qui représente 3.400 \$ de marchandise récupérée.

Par ailleurs, les policiers sont in-

tervenus à 378 reprises pour traiter des dossiers divers, et ils ont constaté 62 accidents de la circulation qui n'ont fait que quatre blessés légers.

Les pompiers sont intervenus 12 fois sur le territoire municipal pour combattre des incendies qui ont fait pour 16.750\$ de dégâts. À l'extérieur de la ville, cinq incendies ont entraîné pour 160.000\$ de dommages.

Enfin, les policiers qui ont procédé à 9 arrestations, n'ont trouvé aucune porte de commerce laissée ouverte la nuit lors de leurs rondes.

Problème du facteur matinal bientôt réglé à Coaticook

COATICOOK (LO) — À compter du 30 janvier, le problème du facteur trop matinal, sur la rue Main Ouest, à Coaticook, sera solutionné.

Selon Claude Boulanger, directeur provincial des services techniques et opérationnels, c'est en effet à partir de cette date que le facteur livrera le courrier non plus à 8 h 15 ou 8 h 30, mais vers 9 h 15 ou 9 h 30.

À cette heure, les commerces étant tous ouverts, les gens d'affaires n'auront plus à aller chercher leur courrier au bu-

reau de poste comme ils devaient le faire depuis l'implantation, en novembre dernier, de nouvelles routes pour les facteurs de cette ville.

Interrogé sur le long délai avant que le problème soit solutionné, M. Boulanger a indiqué qu'avant de refaire les routes, la Société canadienne des postes a dû procéder à une consultation de l'Union des facteurs. Une entente est intervenue, il y a une semaine à peine.

Municipalités en bref

• Asbestos

ASBESTOS (JPL) — L'assemblée générale annuelle de consultation sur le loisir, qui aura lieu mercredi prochain à compter de 19 heures 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, sera une occasion pour les personnes ou représentants d'organismes d'effectuer des remarques ou suggestions qui seront par la suite soumises aux membres du conseil.

Par la même occasion, M. Yvan Provencher, directeur des loisirs de

• Bromptonville

BROMPTONVILLE (LS) — L'Association des Pompiers de Bromptonville tiendra son souper annuel le samedi 28 janvier 1984. La ville de Bromptonville apportera une contribution financière de 400\$ pour cette occasion.

— O —

En raison d'un mauvais équilibre de la température, on a dû effectuer des réparations dans le sys-

• MRC Memphrémagog

MAGOG (GP) — Le conseil tiendra une assemblée spéciale le mercredi 28 mars 1984 au cours de laquelle sera déposé, et éventuellement accepté, le rapport d'aménagement de la station touristique internationale Magog-Orford tel qu'établi par la firme Urbanitek-Sotar.

— O —

La MRC tiendra un colloque sur le tourisme le 4 avril 1984, dans le cadre de son schéma d'aménagement.

• Scotstown

SCOTSTOWN (YR) — Le conseil municipal de Scotstown a bien l'intention, en 1984, de compléter le remplacement des vieux tuyaux de bois du réseau d'aqueduc, mis en place en 1930.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Armand Charest, a expliqué que les tuyaux de bois ont été remplacés par de la tuyauterie moderne sur une longueur de 6.000 pieds, l'an dernier, et qu'il reste une longueur de 3.000 pieds à chan-

ger cette année, pour compléter le réseau.

Malgré l'adoption d'un budget assez serré, les membres du conseil municipal de Scotstown ont fixé le taux de la taxe foncière à 1.52 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une baisse de 13 sous du 100 \$ d'évaluation, par rapport à 1983.

La grosse dépense du budget, c'est le service d'aqueduc, puisque ce poste budgétaire accapare, à lui seul, environ le quart de tout le budget.

Motel industriel de Richmond: ouverture retardée d'un mois

Par Luc Cloutier

RICHMOND — Même si le groupe DEPART, initiateur du projet du motel industriel est déjà prêt à se lancer dans de nouveaux projets, la construction de l'édifice se poursuit toujours à un rythme très encourageant.

Aspect très intéressant dans ce dossier, l'atmosphère dégagée chez la population de Richmond semble avoir créé une véritable fièvre contagieuse. Dans plusieurs autres agglomérations de la région, des groupes se prennent en main afin de réaliser un projet semblable. Déjà Weedon, Princeville ainsi que d'autres municipalités sont intéressées à doter leur zone de ce genre de bâtiment.

Par mesure de précaution, M. Denis Fafard a quand même voulu retarder de 1 mois la date annoncée de l'ouverture officielle prévue initialement au 1er mars. "Les froids que nous venons de connaître ont retardé la construction et je préfère donner 15 jours gratuits aux locataires que de leur enlever 15".

Ces nouveaux locataires ne sont pas encore connus du public. Toutefois, M. Pierre Beaupré, commissaire industriel de la municipalité régionale du Val St-François et principal intervenant dans les procédures de location, assure que déjà 70% de l'édifice est loué. Et toujours selon ce dernier, le problème pour trouver les 30% manquants sera un de sélection car selon

Popote roulante

Le Centre de bénévolat de Richmond attend un geste du fédéral

par Luc Cloutier

RICHMOND — Depuis près de 6 mois, le Centre de Bénévolat de Richmond (CBR) multiplie démarches et procédures, afin que lui soit remis la subvention nécessaire pour mettre sur pied son service de "Popote Roulante". Et même si l'organisme est fin prêt à dispenser ce service, le gouvernement fédéral, par l'entremise de son programme Nouveaux Horizons, retarde toujours le processus d'acceptation.

La popote roulante est un service créé spécialement à l'intention des personnes dans l'incapacité de se préparer des repas. Le CBR veut fournir aux bénéficiaires, en majorité des personnes âgées et handicapées, deux repas chauds par semaine, et cela, au coût minime de 1 \$.

Ce service en opération depuis déjà un an à Windsor, a été vite justifié. Il représente aussi pour les bénévoles qui y participent, une chance unique de collaborer à la réalisation de quelque chose de concret.

Réseau de vols par effraction à Lac-Mégantic: suspect arrêté

LAC-MÉGANTIC (YR) — L'arrestation d'un suspect, à St-Prospère de Beauce, hier, pourrait bien conduire au démantèlement d'un réseau de voleurs par effraction, qui opèrent dans la région de Lac-Mégantic.

L'agent Jacques Fréchette, du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec, a précisé hier que l'enquête se poursuit et que les recherches devraient conduire à l'arrestation très prochaine de deux autres individus, reliés à cette série de vols. La possibilité est également très forte que quelques autres individus soient impliqués dans le réseau.

Important vol d'outils à East-Angus

EAST-ANGUS (YR) — Un important vol d'outils a été perpétré dans les camions de la compagnie Ronaldo Ouellette, spécialisée dans le posage de lignes électriques, alors que ces derniers étaient stationnés dans la cour de l'hôtel Aubin, d'East-Angus.

Le méfait a été commis alors que les employés, logés à l'hôtel, se reposaient, dans la nuit de mercredi à jeudi. Le vol a été découvert

au moment où les employés se rendaient à leur travail, hier matin. Une plainte a aussitôt été déposée au service municipal de police d'East-Angus, où l'on rapporte que l'enquête est présentement en cours.

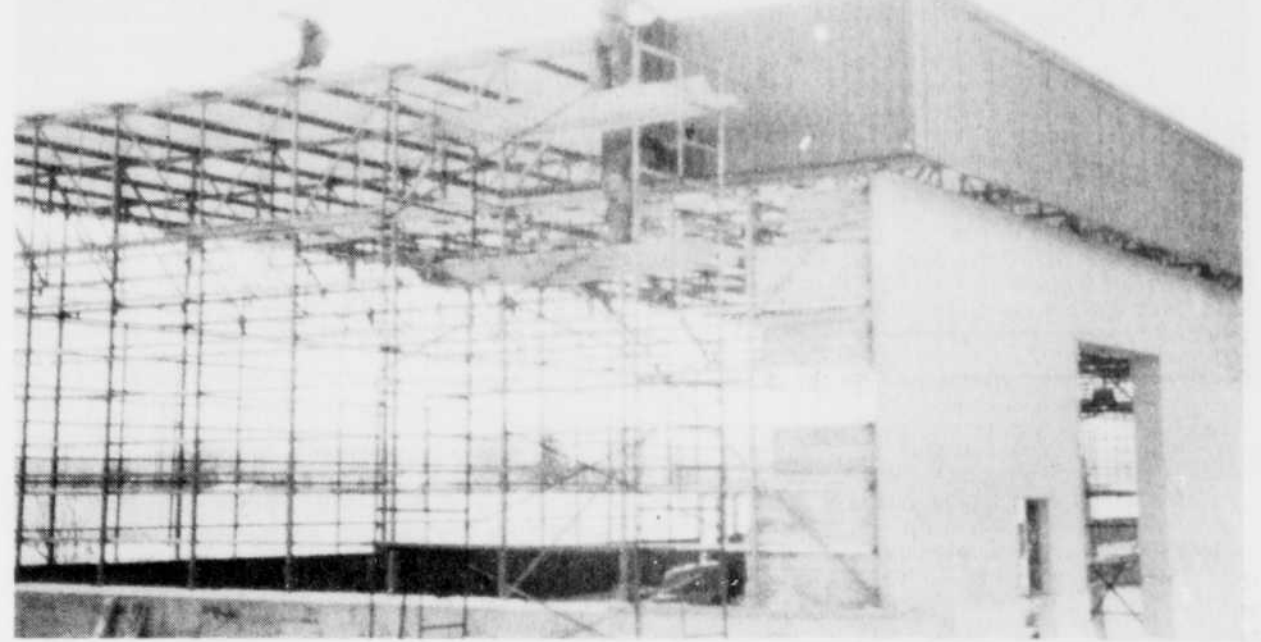
Les outils volés, évalués à 1.000 \$ environ, se trouvaient dans un compartiment barré des véhicules. Les serrures ont été forcées.

Recherchés pour un vol de manteau

LAC-MÉGANTIC (YR) — Les agents du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec sont à la recherche de quatre jeunes individus de Montréal, à la suite du vol d'un manteau de cuir, perpétré dans un restaurant de Courcelles, jeudi.

La police a pu apprendre que les jeunes impliqués dans le méfait provenaient de la région métropolitaine.

L'enquête a été confiée à l'agent Jacques Fréchette, de Lac-Mégantic.



(Photo La Tribune par Luc Cloutier)

Une douzaine d'employés s'affairent à ériger les murs de ce qui deviendra le "Complexe Industriel de Richmond".

lui. "Un bâtiment industriel loué à 2.50\$ le pied carré, c'est très recherché."

Même si à Windsor les procédures de constructions ont été quelques peu retardées par des problèmes de dynamitage dû à un lit de roc, à Richmond, tout va vite.

POURQUOI EST-IL AVANTAGEUX D'ACHETER TOT?

ENEZ VOIR!



Venez chez
MOTO SPORT COUTURIER INC.
admirer les nouvelles
grandes routières Yamaha.

Le grand tourisme va connaître une nouvelle vague grâce à ces deux nouveautés impressionnantes La Venture et la Venture Royale de Yamaha. Vous ne rêverez que de voyages!

YAMAHA
Comme d'habitude

MOTO SPORT COUTURIER INC.
40, Greenlay, Windsor
845-2373

99962X

BURGER KING VOUS PROPOSE LE HAMBURGER A



Une vraie bonne offre.
Un vrai bon hamburger.

Du boeuf pur à 100%, grillé sur le feu, garni de ketchup et de cornichons.

Cette offre est valable pour une période de temps limitée au restaurant Burger King situé au

3005 ouest, rue King, Sherbrooke



C'est 100%

© T.M. OF M.C. DE BURGER KING CORPORATION - 1984

100616X

Même si l'hiver est parti à la belle épouvante...

Le coût du déneigement ne cause pas de mauvaises surprises

par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — En jouant les grands timides l'an dernier, le bonhomme Hiver a fait grincer des dents les propriétaires de centres de ski... et soupirer d'aise les administrateurs municipaux. L'absence de grosses tempêtes a fait fondre comme neige au soleil les déficits budgétaires prévus au chapitre du déneigement. Certaines prévisions pessimistes se sont même carrément transformées en surplus budgétaire.

Mais cette année, le bonhomme Hiver a décidé de sortir ses gros sabots. Une saison hivernale normale quoi! Bon an mal an, les administrateurs municipaux s'appuient justement sur cette "normalité" pour élaborer leur budget de déneigement. Et même si l'hiver semble parti à la belle épouvante, un tour d'horizon indique que la plupart des municipalités de la région devraient se conformer aux prévisions budgétaires... à condition que les débuts de l'hiver 1984-85 ne soient pas trop rigoureux. Car le budget d'une année fiscale comporte la deuxième partie d'un hiver (à compter du 1er janvier) et le début de l'hiver suivant (jusqu'au 31 décembre).

Magog et Coaticook

A Magog, M. Yves Langlois, secrétaire-trésorier, souligne qu'il n'a pas effectué de compilation détaillée concernant le déneigement, depuis le début du présent hiver, mais que l'entretien des rues se maintient pas mal dans la normale, sans doute avec un léger excédent sur ce qui était prévu au budget, du moins jusqu'à ce moment-ci de l'année.

"Cependant, dit-il, nous devrions pouvoir effectuer le déneigement dans les cadres du montant qui a été prévu au budget, si l'hiver se poursuit selon ce que nous avons pu voir depuis le début de l'année 1984 et à condition que nous n'ayons pas à essuyer trop de tempêtes au début de l'hiver 1984-1985".

A Coaticook, à la fin de décembre 1983, par rapport à la même période, l'an dernier, la ville avait utilisé 150 tonnes de sel de plus, soit une dépense supplémentaire de 6.000 \$, au niveau de l'achat du sel seulement. "Le salaire de la main-d'œuvre, l'utilisation de l'outillage et l'achat de sable, pour le présent hiver, représentent également une dépense de 4.000 \$ de plus que l'an dernier, soit un total de 10.000 \$", a commenté le trésorier de la ville.

Fleurimont et Bromptonville

A Fleurimont, M. Roger Caron, secrétaire-trésorier, a précisé que le déneigement est accordé par contrat fixe et que c'est au risque de l'entrepreneur, si l'hiver est dur et dispendieux, ou au profit de ce dernier, s'il est plus clément. "Cependant, de poursuivre M. Caron, la

ville utilise un camion pour répandre du sel dans les côtes et aux intersections et, juste à ce chapitre, il nous en coûte 20 pour cent de plus que l'an dernier, à pareille date".

M. Michel Dupont, secrétaire-trésorier de Bromptonville, a déclaré que nous connaissons un hiver normal et que la ville devrait boucler selon le budget prévu.

Richmond et Asbestos

A Richmond, M. Gilles Ducharme, secrétaire-trésorier, a commenté que nous connaissons un hiver normal et que même si le budget est plus élevé que l'an dernier, la ville n'a pas dû payer trop de temps supplémentaire pour le déneigement des rues.

M. Yvon Hamel, directeur général de la ville d'Asbestos, a indiqué que le présent hiver est un peu plus rigoureux que la normale. "Si on le compare à l'hiver précédent, dit-il, le déneigement se situe en bas de la normale, depuis le début de janvier". M. Hamel reste convaincu que le budget du déneigement ne sera pas défoncé, surtout à cause du fait que la ville d'Asbestos a pris la décision de souffler la neige des rues sur les pelouses, ce qui supprime des dépenses considérables au niveau du transport de la neige.

"L'an dernier, de conclure M. Hamel, la ville a dû mettre ses employés affectés au déneigement à pied, parce qu'il n'y avait pas suffisamment de travail à effectuer".



Un brin de répit en attendant la prochaine chute de neige... Cette année, le bonhomme Hiver a décidé de sortir ses gros sabots et les équipes de déneigement en savent quelque chose.

East-Angus et Ascot (CT)

La ville d'East-Angus n'a pas encore compilé les chiffres concernant le déneigement. M. Michel Roy, secrétaire-trésorier, n'entrevoit toutefois pas de problèmes, d'ici la fin de la présente année, à ce poste budgétaire.

La municipalité d'Ascot (CT) a confié le déneigement à des entrepreneurs privés, par contrat. "Nous ne sommes donc pas affectés si l'hiver est rigoureux et nous ne réalisons pas d'économies si l'hiver est moins dur", a déclaré M. Arthur Drouin, secrétaire-trésorier de la municipalité. "Notre rôle consiste à recevoir les plaintes des contribuables et à voir à ce que le service de déneigement soit de qualité", dit-il encore.

Lennoxville et Rock-Forest

A Lennoxville, le déneigement est effectué en régie, par des employés municipaux. "L'hiver est définitivement plus dur que l'an der-

nier, de dire M. Jules Gervais, secrétaire-trésorier de la municipalité, mais nous prévoyons pouvoir nous conformer au budget qui a été établi".

Le déneigement a coûté 117.560 \$ à Rock-Forest en 1981, 146.790 \$ en 1982 et 111.950 \$ en 1983. Le secrétaire-trésorier de la municipalité a indiqué qu'à cause de la fin de l'hiver 1982-1983 particulièrement clément, il ne devrait pas y avoir de problèmes pour entrer à l'intérieur des dépenses prévues à ce poste, pour 1984.

Lac-Mégantic

Enfin, M. Jean-Yves Gagnon, secrétaire-trésorier de la ville de Lac-Mégantic, a indiqué que le déneigement, dans la municipalité est effectué en régie, par les employés de la ville et avec l'équipement de cette dernière. "Nous avons avisé

les citoyens que la neige ne serait pas enlevée subito presto, mais qu'il fallait prendre le temps requis pour effectuer ce travail", dit-il. "Dans les rues, autres que les rues principales et près des écoles, nous soufflons la neige sur les pelouses, ce qui élimine presque complètement le transport de la neige et les dépenses qui y sont rattachées", de poursuivre M. Gagnon. De plus, le secrétaire-trésorier a indiqué qu'il existe une entente avec les déneigeurs, à l'effet qu'ils peuvent travailler seulement 7 heures dans une semaine ou peut-être 70 heures, mais qu'il n'y a jamais de temps supplémentaire à payer. "Ca va selon le travail à effectuer et nous compensons l'absence du temps supplémentaire pour ces employés par une prime", dit-il encore. Enfin, M. Gagnon a conclu que le coût du déneigement entrera sûrement dans les coûts budgétaires, à Lac-Mégantic, en 1984.

A l'école Notre-Dame de Richmond

Des parents retournent sur les bancs d'école

par Luc Cloutier

RICHMOND — Afin de mieux sensibiliser les parents aux travaux effectués par leurs enfants en classe, la direction de l'école Notre-Dame de Richmond offre aux pères et mères de famille la chance de participer à un stage de 3 heures sur micro-ordinateur. Ce service a déjà réussi à rallier plus de 130 parents.

En entrant dans une classe, une douzaine de parents sont assis devant ces claviers électroniques. Leur mission: réaliser, par l'entremise du langage LOGO, une face de bonhomme avec en guise de nez, un triangle, deux cercles pour les yeux et des cheveux en

bâtonnets pour ceux et celles qui seront suffisamment avancés.

Tout à coup, à l'autre bout de la classe, un parent s'écrit: "C'est ça, c'est ça, on l'a eu!" Il vient de réussir à créer un cercle sur l'écran vert. Mais avant tout, il dé-

gage le même enthousiasme que le jeune, celui dont le prof. Seymour Pappert, un des concepteurs du langage LOGO, souhaitait lors de sa création.

L'objectif premier de ce genre d'activité est avant tout de bien faire comprendre aux parents les méthodes d'apprentissage auxquelles les enfants sont confrontés chaque jour.

Renelle Roberge, représentante du comité des parents est aussi assise devant l'un de ces micro-ordinateurs et même si leur "bonhomme" ressemble beaucoup plus à un cy-

clope qu'au projet souhaité, cette dernière se montre très fière de l'intérêt des parents face à cette première soirée. "Plus de 130 parents ont accepté notre invitation, cela prouve bien qu'ils ne sont pas indifférents face à ce que leurs jeunes apprennent".

Pour M. Thomas Arsenault, directeur de l'école Notre-Dame, "De telles activités sont très bonnes pour les relations parents-écoles, elles facilitent le contact entre l'institution et les parents. Pour plusieurs personnes qui étaient

sur les bancs de classe il y a une ou deux générations, l'école et son directeur représentaient l'autorité, la dureté, mais aujourd'hui, les méthodes d'éducation sont portées à changer, il est important que les relations changent aussi."

Même si certains parents se sentent quelques fois dépassés par ces nouvelles technologies nées en même temps que leurs enfants, ils se montrent très satisfaits de voir que leur jeune suit le progrès. "Autrefois, nous travaillions au pic et à la pelle. Aujourd'hui, nous avons ces machines. Il est important de former nos jeunes pour aller enseigner demain les nouvelles technologies aux pays aujourd'hui sous-développés comme le Tiers-Monde" de conclure un parent visiblement très fier de sa soirée.

La Patrie

Baisse de taxes

LA PATRIE (YR) — Il en coûtera 47 sous de moins du 100 \$ d'évaluation aux contribuables de La Patrie, en 1984.

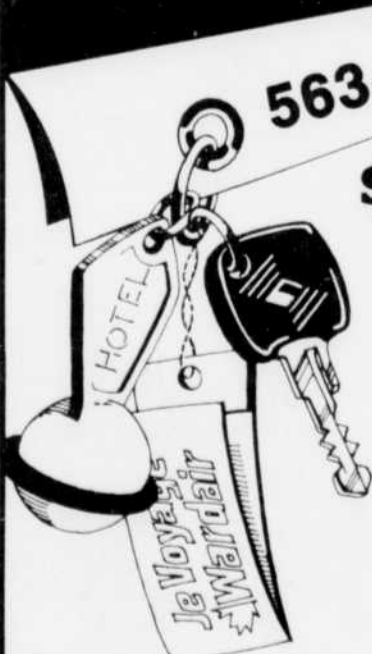
En effet, même si le conseil municipal a décréto une augmentation de la taxe foncière de 1.11 \$ du 100 \$ d'évaluation en 1983, à 1.31 \$ du 100 \$ d'évaluation pour 1984, la suppression de taxes spéciales de 42 sous du 100 \$ d'évaluation pour l'aqueduc et de 25 sous du 100 \$ d'évaluation pour le service des incendies, amène cette diminution.

"Les contribuables, a précisé le maire Gérard Bégin, devront cependant absorber une légère hausse de la compensation pour les services d'aqueduc, qui passeront de 100 \$ à 125 \$ environ, vu une augmentation de 25 \$ pour le premier robinet de la résidence".

La compensation pour l'enlèvement des ordures reste à 30 \$ pour une maison unifamiliale alors que les industries et les commerces sont taxés proportionnellement au volume.

Le budget de la municipalité pour 1984 prévoit des dépenses de 116.275 \$ et des revenus de 121.643 \$, ce qui laisse un surplus prévu de 5.368 \$.

LA FRANCE à la Wardair



563-5344

à partir de \$598

Vous rêvez depuis longtemps de voir ou de revoir la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, Notre Dame, les boîtes de St-Germain-des-Prés ou le Moulin Rouge? Alors profitez de nos tarifs avantageux.

Des offres à saisir au vol!

Wardair vous offre des hôtels, locations de voiture et circuits à des prix avantageux.

- Hôtel Franklin et du Brésil ou hôtel Champlain à partir de 23\$ par personne, occupation double.
- Pour un séjour d'une semaine louez une Ford Fiesta pour 193\$* ou si le voyage de vos rêves dure 3 semaines, profitez du plan achat-rachat de Renault pour 563\$*. N'hésitez pas à demander nos prix pour des séjours d'une plus longue durée.
- *kilométrage illimité — taxes locales comprises
- **voitures neuves portant la garantie du constructeur assurance internationale, sans franchise, assurance passager et taxes locales comprises.

La grande vie à bord

Des vols tout confort à bord de gros-porteurs B-747 ou DC-10 et une foule de petits luxes sans aucun supplément.

- écouteurs stéréo
- surprises pour les enfants
- rafraichissements à volonté
- consommations durant presque tout le vol

Et quels repas!

- délicieux choix de repas, servis dans de la porcelaine
- plateau de fromages, fruits et desserts
- le tout accompagné "de vins" importés et de liqueurs fines

Voilà la Classe Wardair!

VOYAGES ESCAPADE INC.
PERMIS DU QUEBEC

AMERICAN EXPRESS

SHERBROOKE - 563-5344
VICTORIAVILLE - 758-3151
DRUMMONDVILLE - 477-3717

"LA DIFFÉRENCE EST VITALE!"

Les vols sont régis par les règlements relatifs aux voyages forfaits ABC de la Commission canadienne des Transports et sont approuvés par le Comité des Transports aériens. MC, Marque de commerce déposée de Vacances Internationales Ltee (InterVac).

100274
Wardair Vive la différence.

Bienvenue au bal dans la Capitale du Canada!



du 3 au 12 février 1984

Entrez dans la danse! Bal de Neige est un grand rassemblement pour toute la famille. C'est bien plus qu'un carnaval, c'est le Canada en fête au milieu de l'hiver. Le canal Rideau, situé au cœur de la Capitale du Canada, constitue le principal décor pour les quelque 80 activités sportives, récréatives et culturelles de Bal de Neige.

Winterlude Bal de Neige

Tous les jours :

- Jardin de givre — près de 100 sculptures de glace
- Piruvik — un terrain de jeux qui captive l'esprit des enfants
- Habitat des glamottes — venez saluer les mascottes de Bal de Neige
- Expérience d'hiver — une occasion de s'initier à une foule de sports d'hiver
- Féerie sur glace — de merveilleux spectacles de patinage artistique

Au programme : jeux, tours d'hélicoptères, promenades en traineau, compétitions de sauts de barils, et bien d'autres encore

Pour plus de renseignements :
La Commission de la Capitale nationale
161, avenue Laurier ouest
Ottawa-Hull K1P 6J6
(613) 992-4401
1-800-267-0343



Activités-vedettes :

- Premier weekend**
Vendredi 3 février 1984
Cérémonies d'ouverture — feux d'artifice, cerfs-volants, clowns, danses et musique tout le long du canal
- Samedi 4 février 1984**
Rencontre de curling — Lord Elgin de l'Ecosse et ses équipes affronteront des équipes du Canada
Patinage de vitesse — trois épreuves : 10km, 24km et 40km
- Dimanche 5 février 1984**
Chaine humaine — un symbole d'unité, un record à battre!
- Deuxième weekend**
Vendredi 10 février 1984
Place internationale de la sculpture — une sculpture de neige sera taillée par une équipe de la Suisse
- Samedi 11 février 1984**
Marathon canadien de ski — 160km, la plus grande course de ski de fond au monde
La course internationale des onze villes — une épreuve unique de patinage de vitesse de 200km sur la rivière des Outaouais
- Dimanche 12 février 1984**
La Classique canadienne des trotteurs — courses attelées sur le canal Rideau

Canada

Commission de la Capitale nationale National Capital Commission

LOUEZ DE TOUT

569-9548
LOCATION MARTINEAU
Réparation de fondueuses et soufflantes
Leveuse à vapeur pour tapis
2456 ouest, rue King

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Une première dans Drummond

Plus de 4 millions \$ du fédéral à Litho-Prestige

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE - En versant une subvention de 4,045,000 \$ par la biale de l'Office canadien de renouveau industriel (OCRI), le gouvernement fédéral attribue la plus grosse somme jamais offerte à une entreprise privée dans Drummond.

C'est ce qu'a précisé hier M. Yvon Pinard, ministre fédéral de Drummond, qui confirmait la part du gouvernement canadien dans le projet d'investissement de 14 millions \$ de Litho-Prestige.

Cette subvention permettra à l'entreprise de presse de créer 80 nouveaux emplois en trois ans, dont 50 dès le début des opérations.

Pour sa part, le gouvernement du Québec, par la Société de développement industriel, prêtera sans intérêt sur cinq ans 1,1 million \$ à Litho-Prestige, somme remboursable en quinze ans, a précisé pour sa part le ministre Michel Clair.

L'annonce d'hier porte à 21 millions \$ les investissements de cette compagnie en deux ans à Drummondville, et à plus de 6 millions \$ les subventions du gouvernement canadien.

M. Jacques Francoeur, président

d'Uni-Média, explique que la compagnie construira un agrandissement de 50,000 pieds carrés, achètera deux nouvelles presses, deux machines à adressage automatique et les équipements auxiliaires en vue d'imprimer des magazines étrangers. Au moins 70 pour cent de ses produits fabriqués seront exportés, alors que le contenu québécois en matières premières sera d'un minimum de 62 pour cent.

Ceci a fait dire aux deux ministres que les retombées seront intéressantes pour tout le Québec, en ce sens que Litho-Prestige achètera du papier d'ici et emploiera un service de transport local pour exporter ses imprimés aux États-Unis. Le marché du nord-est américain est particulièrement visé. On estime à 11 millions \$ par année au moins, les exportations de Litho-Prestige des que l'agrandissement sera réalisé.

Tous deux ont également souligné que ces 80 nouveaux emplois consolideront les 200 emplois actuels.

Le nouvel équipement comprend deux nouvelles presses, dont une à cinq unités d'impression, l'autre à quatre. Les deux presses peuvent fonctionner individuellement ou comme une presse à neuf unités. La largeur des presses est conventionnelle, mais la circonférence des cylindres est le double d'une presse standard, soit 45 pouces et demi. La cadence est de 60,000 impressions à l'heure. La capacité totale du système permet d'imprimer 96 pages dont 64 en quatre couleurs et 32 en une couleur. De plus, une nouvelle chaîne de reliure et de finition est prévue. Le tout constitue une nouveauté unique en Amérique du Nord.

On a profité également de la séance d'information d'hier pour rappeler que Litho-Prestige s'est taillé une place enviable dans l'impression du livre de poche, avec un million d'exemplaires par semaine. On prévoit doubler cette cadence d'ici peu. Une grande partie de cette production est destinée aux marchés étrangers.



C'est encadré de deux ministres, M. Yvon Pinard et M. Michel Clair, que le président d'Uni-Média, M. Jacques B. Francoeur, a annoncé officiellement hier un agrandissement de 14 millions \$ à Litho-Prestige de Drummondville.

En bref...

L'Amiante

• Pièce qui fait réfléchir

DISRAELI (GG) - La représentation de la pièce "Les enfants du silence", à Disraeli, s'est avérée un triomphe.

Mme Anita Lemieux, présidente du Comité culturel a déclaré: "C'est une pièce qui fait partager les sentiments, les émotions, les étonnements suscités par l'ignorance de ce que peuvent vivre les personnes handicapées."

Mme Julie Gauvin, présidente du Club des Fourmis Disraeli Inc.

Centre du Québec

• Crédit agricole: vandalisme

DRUMMONDVILLE - Les bureaux de l'Office du crédit agricole de Drummondville ont été la cible de malfaiteurs jeudi matin le 19 janvier, entre minuit et deux heures.

Un ou des individus a lancé un gallon de peinture blanche contre la vitrine de la façade de l'édifice, sis au 2940 du boulevard Lemire à Drummondville.

Sur le contenant, une effigie au nom de la Cour des Miracles des cultivateurs y était apposée. La vitrine a été fracassée et les dommages sont estimés sommairement à 1000 \$.

La nouvelle a été rendue publique hier par un appel anonyme logé aux bureaux de la Tribune à Drummondville. Selon l'interlocuteur, les autorités ont caché cet attentat au public pour des raisons qu'il dit ignorer. Cependant, l'interlocuteur anonyme s'en est pris à la Cour des Miracles, en disant vouloir faire disparaître cet organisme de défense des agriculteurs.

La police de Drummondville a confirmé l'attentat contre les bureaux de l'OCA, mais a précisé que ce n'est pas le contenant de peinture qui avait brisé la vitrine, mais plutôt une barre de métal ou un cric. A son avis, le contenant de peinture aurait été placé là en guise de signature ou de semblant de signature pour aiguiller la police sur une fausse piste. Une enquête a été entreprise, des personnes ont été interrogées par les limiers mais aux dernières nouvelles, personne n'avait été arrêté.

La police de Drummondville a confirmé l'attentat contre les bureaux de l'OCA, mais a précisé que ce n'est pas le contenant de peinture qui avait brisé la vitrine, mais plutôt une barre de métal ou un cric. A son avis, le contenant de peinture aurait été placé là en guise de signature ou de semblant de signature pour aiguiller la police sur une fausse piste. Une enquête a été entreprise, des personnes ont été interrogées par les limiers mais aux dernières nouvelles, personne n'avait été arrêté.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

La cause de l'incendie, qui a débuté vers 4h45 hier matin, n'a cependant pas été déterminée. Une enquête devrait être entreprise incessamment dans cette affaire.

Projet d'ajout de 33 lits de soins prolongés au pavillon St-Joseph

Moins d'appuis que prévu

SHERBROOKE (MR) - Le nombre d'appuis d'organismes au projet d'ajout de 33 lits de soins prolongés au pavillon St-Joseph de l'Hôpital général de la région de l'Amiante était moins nombreux que ne l'avait espéré le conseil d'administration, celui-ci a prolongé jusqu'au 15 février la période de réception des lettres des organismes voulant appuyer le projet.

C'est ce que révélait hier le directeur général de l'Hôpital, M. Jean-Pierre Jutras, en disant que le conseil d'administration a supposé que l'appui des organismes n'est pas venu probablement à cause de la période des Fêtes, qui, de fait,

ralentit les activités de tous les organismes.

Alors que 300 lettres avaient été envoyées aux organismes de la région de l'Amiante, seulement 105 organismes avaient, jusqu'à cette semaine, répondu à l'appel de l'Hôpital général. M. Jean-Pierre Jutras croit cependant que la reprise des activités en janvier amènera sans doute maintenant les groupes à prendre position au sujet du projet de l'Hôpital. Quant à la population de la région desservie, elle a signé 4,747 formulaires d'appui jusqu'ici. Le bassin desservi par l'Hôpital compte 75,000 personnes.

L'Hôpital général de la région de

l'Amiante veut, par cette campagne, faire comprendre au ministère des Affaires sociales qu'il est nécessaire d'ajouter 33 lits de soins prolongés afin d'éviter l'engorgement dont souffre régulièrement le centre hospitalier. Le conseil d'administration a retenu la proposition du CRSSS de novembre dernier comme valable, dit M. Jean-Pierre Jutras, mais afin de régler les problèmes de l'Hôpital à la fois à court terme et à long terme, il lui apparaît nécessaire d'ajouter des places tout en travaillant au niveau de la structure, c'est-à-dire en évaluant la clientèle accueillie par l'Hôpital, en prévoyant un système de réha-

ilitation et en planifiant la distribution de la clientèle au niveau des divers services de la région entre autres.

Entre-temps, les problèmes d'engorgement demeurent, à l'Hôpital général, où, par exemple, le directeur général estimait à 17 le nombre de patients qui avaient dû passer la journée sur des civières dans le corridor et dans le secteur des premiers soins, la veille. "Pendant les Fêtes, le problème a été moins aigu, dit M. Jutras, mais immédiatement après le jour de l'An, les patients se sont accumulés dans les corridors."

Grève chez "Les Bâtons de Hockey Victoriaville"

par Yves Bernier

VICTORIAVILLE - Plusieurs joueurs des différentes ligues de hockey de l'Amérique du Nord pourraient manquer bientôt de bâtons, puisque leur fournisseur, "Les Bâtons de Hockey Victoriaville (Canada) Inc." est présentement fermé à cause d'un conflit de travail et ne peut livrer les bâtons commandés.

Selon le responsable de la production pour les hockeyeurs professionnels, M. Michel Côté, près d'une centaine de joueurs professionnels s'approvisionnent en bâton chez cette firme de Victoriaville, dont les frères Statsny des Nordiques.

Des bâtons sont produits manuellement selon les spécifications des joueurs. A cause de ce conflit, deux joueurs des Vulkans doivent em- ployer présentement

des bâtons réguliers, ou des bâtons de leurs coéquipiers.

Conflit

Le contrat de travail des employés de "Bâtons Victoriaville" est échu depuis le 3 février. Cependant la querelle qui a opposé l'Union Internationale des Rembourseurs au Syndicat Québécois de l'Imprimerie a retardé les négociations jusqu'en septembre dernier.

Le principal point de litige est la question monétaire. La compagnie offre présentement un contrat de 3 ans avec 0.25 'forfaitaire, 0.42 'pour la deuxième année et 0.45 ' pour la dernière année alors que le syndicat demande 0.60 ' par année pour un contrat de deux ans. La dernière offre de la compagnie a été rejetée dans une

proportion de 41 contre 13 par ces employés membres du Syndicat Québécois de l'Imprimerie, qui est rattachée à la FTQ.

Selon le directeur administratif, M. André Doyon, cette grève est due à une guerre entre syndicats. "Les employés ont adhéré à ce nouveau syndicat à la suite de certaines promesses faites et ceux-ci ne sont pas capables de livrer la marchandise" de nous dire M. Doyon. "Nous leurs donnons ce dont nous sommes capables. Nous avons réussi à passer à travers la dernière crise, malgré des pertes de la compagnie et cette année, nous avons réussi à récupérer une partie de celles-ci. Notre avenir semble très bon et voilà qu'une grève vient amoindrir nos espoirs", d'ajouter M. Doyon.

Pour sa part un por-

te-parole du syndicat, M. André Chouinard, a mentionné qu'il espérait que la compagnie leur fasse des meilleurs offres. "Pour nous, les clauses salariales et normatives dont principalement des questions de temps supplémentaire et de pause-café, de dire M. Chouinard.

Cette firme employant une cinquantaine de personnes a été obligé d'annuler au cours des derniers jours une exposition avec le groupe Sports-Experts et craint de devoir faire de même pour l'exposition des fabricants d'articles de sports, qui se déroulera à Montréal à partir du 29 janvier. Le fait de manquer cette exposition pourrait mettre cette entreprise en péril selon ses dirigeants.

D'autre part, la compagnie étudie présentement la possibilité de

fabriquer un bâton à base de plastique, à la suite d'une subvention fédérale. Elle devient

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.

Canada.



Les employés en grève de "Les Bâtons de Hockey Victoriaville" ont établi des lignes de piquetage devant l'édifice.

Info-Carte: le meilleur au Québec

DRUMMONDVILLE (GP) - Toutes les autorités sont unanimes: le système Info-Carte de la police de Drummondville est le meilleur qui soit au Québec.

Plus encore, il sert de modèle à tous les autres systèmes semblables en opération ou en voie de préparation.

Hier, plusieurs sommités se sont regroupées pour prendre connaissance de la réalisation finale du système. Il s'agit d'un système informatisé du travail policier dans le but de répondre plus rapidement aux besoins de sécurité du pu-

blic et de prévention du crime, en coordonnant la cartographie et l'activité policière.

M. Normand Dupuis, l'un des principaux investigateurs du projet, a expliqué le lien entre le travail des policiers, l'ordinateur et les nombreuses cartes de toutes dimensions exécutées par son groupe de travail. Tout le territoire de Drummondville a été divisé en 157 îlots comprenant une description des rues et des édifices, des statistiques sur la criminalité, le tout continuellement mis à jour par informatique. Ce travail a nécessité la cueillette de plus de 1,5 million d'informations qui serviront à la police à mieux protéger les citoyens.

Bois-Francs

• Objection à un 3e palier

VICTORIAVILLE (DG) - "La restructuration entreprise par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec établit un troisième palier d'autorité, en faisant du bureau de Victoriaville une division dépendante de la direction régionale de Trois-Rivières. Nous nous opposons à un tel fait qui occasionne pour notre région une perte de droits acquis et de pouvoirs".

M. Gilles Merrette, a indiqué que c'est la réplique qu'a donné le président de la Corporation de développement économique, Denis St-Pierre, au ministre Biron et au député d'Arthabaska. Ces derniers ont dé-

claré, à la fin de 1983, que la restructuration du MICTQ augmentait les pouvoirs de l'équipe du MICTQ à Victoriaville.

Le président de la CDEBF qui était représenté par M. Merrette à la conférence de presse, réitère donc la demande la Corporation de développement économique pour que le MICTQ rétablisse à Victoriaville une direction autonome et distincte de celle de Trois-Rivières.

En effet selon la Corporation, Trois-Rivières n'est pas l'endroit idéal pour une telle concentration. "Le MICTQ s'adresse d'abord au PME, a expliqué le directeur de la CDEBF, M. Claude Nadeau.

• Centre d'hébergement

VICTORIAVILLE (DG) - Après un an et demi d'attente et de démarches, le Centre d'hébergement l'Entre-temps Inc débutera officiellement ses activités en tenant son assemblée générale de fondation, aujourd'hui, à la Maison des jeunes de Victoriaville.

Les organisatrices de l'évène-

ment précisent que cette assemblée revêt un caractère bien spécial pour toutes celles qui ont participé à la mise sur pied de l'Entre-Temps.

Il s'agit en fait d'un cadeau pour la nouvelle année aux femmes qui vivent la violence dans la solitude, la peur et l'angoisse.

L'ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

ASSURANCE DÉCÈS

POUR PERSONNES ÂGÉES DE 45-85 ANS

JUSQU'À \$10 000 COMPTANT

- Pas d'examen médical
- Valide partout dans le monde
- Ne laissez pas une charge financière à ceux que vous aimez!

UNITED AMERICAN INSURANCE CO.
André Larose
 C.P. 102, Drummondville, J2B 6V6
 212, Maisonneuve
 Drummondville, J2C 1Z7

Postez dès aujourd'hui pour informations sans obligation de votre part.

NOM _____

ADRESSE _____ APP _____

VILLE _____

COMTE _____

CODE POSTAL _____

OCCUPATION _____ ÂGE _____

A VOTRE CHOIX: ☐ Plan individuel ☐ Plan conjoint

L'ASSURANCE DES QUÉBÉCOIS

Jour

chez Sears... Lundi seulement

Lundi 23 janvier, jour d'aubaines!
Magasinage en personne seulement,
jusqu'à épuisement de la marchandise

Linge de maison

Torchons 14 x 15". Faites provision..... **5/1,49 \$**
Poignées 7 1/2" x 7 1/2". Choix de couleurs..... **3/1,49 \$**
Lavettes 20 x 28"..... **2/1,49 \$**
Mitaines pour le four. Très pratiques..... **2/1,49 \$**
Tablier 16 x 28". Ch. **1,49 \$**
Lavette 24 x 36". Toute une affaire! Ch. **1,49 \$**
Savonnier. Choix de formes. Ch. **1,49 \$**
Support pour brosse à dents. Ch. **1,49 \$**
Verre. Jolis choix de modèles..... **2/1,49 \$**
Débarbouillettes..... **4/1,49 \$**
Torchons 13 x 14"..... **6/1,49 \$**

Quincaillerie

Rubans de ponçage. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Tiroirs empilables. Ord. 2,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Tiroirs empilables. Ord. 3,19 \$. Ch. **1,49 \$**
Plateau. Très pratique pour les petits accessoires. Ch. **1,49 \$**
Agrafes assorties. Paq. **1,49 \$**
Colle 'Krazy Glue'. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Lime 6". Ord. 2,39 \$. Ch. **1,49 \$**
Porte-douille 1/4". Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Porte-douille 3/8". Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Porte-douille 1/2". Ord. 2,59 \$. Ch. **1,49 \$**
Colle époxyde 'E-Z'. Ch. **1,49 \$**
Arrache-clou. Ord. 3,29 \$. Ch. **1,49 \$**
Scie à métaux. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Boîte à ongles. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Ruban à mesurer. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Colle pour menuisier. Ord. 2,19 \$. Ch. **1,49 \$**
Tournevis 5 en 1. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**

Peinture, papier peint

Ruban-cache. Un bon achat! Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Papier à poncer. Choix de grosseurs. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Laine d'acier. Ord. 79c **3/1,49 \$**
Polyfilla. Ord. 1,19 \$. **2/1,49 \$**
Polystrippa. Ord. 2,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Lame de rechange. Ord. 1,09 \$. **2/1,49 \$**
Grattoir pour papier peint. Ord. 2,19 \$. Ch. **1,49 \$**
Couteau à mastic. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Manchon pour rouleau. Ord. 2,49 \$. - 2,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Plateau pour peinture. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Applicateur en mousse. Ord. 49c - 59c **4/1,49 \$**
Couteau tout usage. Ord. 2,39 \$. Ch. **1,49 \$**
Brosse en métal. Ord. 2,19 \$. Ch. **1,49 \$**

Accessoires maison-cuisine

Porte-accessoires en plastique. Ch. **1,49 \$**
Petite boîte de rangement en plastique. Ch. **1,49 \$**
Panier à linge en plastique. Ch. **1,49 \$**
Carafe en plastique. Ch. **1,49 \$**
Seau en plastique, avec bec. Ch. **1,49 \$**
Ens. de 3 bols à mélanger en plastique. Ens. **1,49 \$**
Poubelle en plastique. Ch. **1,49 \$**
Plat à vaisselle en plastique. Ch. **1,49 \$**
Moules assortis 8". Ch. **1,49 \$**
Verres Hash. Choix de 12 modèles. Ch. **1,49 \$**
Sacs pour congélateur. Toute une affaire!..... **2/1,49 \$**
Pellicule transparente Glad Wrap. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Support pour pantalon. Ch. **1,49 \$**

Accessoires maison-cuisine

Support pour jupe. Très pratique! Ch. **1,49 \$**
Couteau. Choix de modèles. Ch. **1,49 \$**
Support en bois pour pantalon. Ch. **1,49 \$**
Sacs à ordures. A bas prix! Ord. 2,09 \$. Paq. **1,49 \$**
Tasses chinoises. Jolis modèles. Ch. **1,49 \$**
Chope à bière. Toute une aubaine! Ch. **1,49 \$**
Jarre. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Nettoyeur pour vitres. Ord. 2,39 \$. Ch. **1,49 \$**
Nettoyeur tout usage. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Ensemble d'éponges. **2/1,49 \$**
Brosse. Ch. **1,49 \$**
'Puff duster' pour épousseter. Ch. **1,49 \$**
Désodorisant pour cabinet (rég.). Ord. 79c..... **3/1,49 \$**
Désodorisant pour cabinet (rose). Ord. 79c..... **3/1,49 \$**
Désodorisant pour cabinet (citron). Ord. 79c..... **3/1,49 \$**
Ens. à mélanger 5 pièces. L'ens. **1,49 \$**
Emporte-pièces pour biscuits. Ch. **1,49 \$**
Bol à mélanger. Ch. **1,49 \$**
Moule à tarte. Ch. **1,49 \$**
Filtres à café 'Melitta'. **2/1,49 \$**

Porcelaine, verrerie

Assiettes 10". Ord. 99c..... **2/1,49 \$**
Mini-bougeoirs. Choix de 5 modèles. Ch. **1,49 \$**
Assortiment d'ustensiles 'Hash'. Ch. **1,49 \$**
Plat profond. Ch. **1,49 \$**
Plat à salade. Ch. **1,49 \$**
Vase en verre. Ch. **1,49 \$**
Plat à soupe 'Aspen'. Ch. **1,49 \$**
Cendrier. Ch. **1,49 \$**
Plat à bonbons. Ch. **1,49 \$**
Verres Hi-Ball Motif 'Flamenco'. **2/1,49 \$**
Verres Old-Fashioned Motif 'Flamenco'. **2/1,49 \$**
Verres à bière. Ch. **1,49 \$**

Éclairage

Ampoules Sears 60 watts. Ord. 2,39 \$. Ch. **1,49 \$**
Ampoules Sears 100 watts. Ord. 2,39 \$. Ch. **1,49 \$**

Plantes et accessoires

Tourbe 2 1/4". Ord. 99c..... **2/1,49 \$**
Tourbe 3". Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Plante 3". Ord. 89c à 1,29 \$..... **2/1,49 \$**
Plante 2 1/2". Ord. 59c à 79c..... **3/1,49 \$**
Ampoule 75 watts pour plante. Ord. 2,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Engrais 15-30-15. 250 g. Ord. 2,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Terreau. 17 1/2 L. Ord. 2,49 \$. Ch. **1,49 \$**
Vaporisateur pour plantes. Ch. **1,49 \$**
Pot de 6". Paq. de 3. Ch. **1,49 \$**

Menus articles

Pièces pour vêtements. En nylon. **2/1,49 \$**
Assortiment de fil à coudre. 525 mètres..... **2/1,49 \$**
Mini-jeu d'échecs. Ch. **1,49 \$**
Jeu de cartes. Ch. **1,49 \$**
Fil de coton pour broder. Ord. 69c..... **3/1,49 \$**

Jouets

Étiquette collante géante. Ord. 99c à 2,99 \$ Ch. **3/1,49 \$ à 1,49 \$**
Carte à jouer. Ord. 99c..... **2/1,49 \$**
Poster 'conte de fée'. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Poster 'MASH'. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
50 ans. Livre d'activités. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Casse-tête. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Livres. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**

Automobile

Plateau pour goûter. Ch. **1,49 \$**
Coussin. Ch. **1,49 \$**

Papeterie

Album de photos. Ord. 2,29 \$. Ch. **1,49 \$**

Friandises

Arachides en écailles. Sac 400 g. Ch. **1,49 \$**
Fiddle Faddle. Sac 200 g. Ch. **1,49 \$**
Menthes 'Starlight'. 1 lb. Ch. **1,49 \$**
Biscuits 'Hille'. Ch. **1,49 \$**
Gaufres 'Elite'..... **4/1,49 \$**

Friandises

Briquet Fisher à jeter. **2/1,49 \$**
Tablettes NUX..... **5/1,49 \$**

Centre vidéo

Location 1 film pour 1 soir. Lundi 23 janvier seulement. Ch. **1,49 \$**
Valide pour les membres seulement. 2 \$ de plus pour chaque jour additionnel.

Chaussures

Cirage Kiwi en crème. Choix de couleurs. Ch. **1,49 \$**
Cirage liquide Kiwi. Ch. **1,49 \$**
'Scuff Magic'. Ch. **1,49 \$**
Pâte cirage ordinaire **2/1,49 \$**
Huile de vison. 85 g. Ch. **1,49 \$**
Shampooing pour souliers de course. Ch. **1,49 \$**

Bas et accessoires pour dames

Bas-culotte grande taille. Ch. **1,49 \$**
Bas-culotte à culotte de maintien. Ch. **1,49 \$**
Chaussettes sport. Ord. 2 \$. Ch. **1,49 \$**
Mi-bas. Ch. **1,49 \$**
Bas-culotte. Pointe renforcée. Ch. **1,49 \$**
Bas-culotte. Pied sandale. Ch. **1,49 \$**

Boutique intime

Culottes. Ch. **1,49 \$**
Culottes. Aux hanches. Ch. **1,49 \$**

Vêtements pour hommes

Caleçons. Ch. **1,49 \$**
Caleçons boxeur. Ch. **1,49 \$**
Chaussettes habillées. Ch. **1,49 \$**
Chaussettes sport. Talon non formé. Ch. **1,49 \$**

Vêtements pour garçons et filles

Camisole boutonnée pour bébés. **2/1,49 \$**
Culottes absorbantes pour bébés. **2/1,49 \$**
Culottes en acétate pour filles Tailles 2 à 6X. Ord. 99c..... **2/1,49 \$**
Tailles 8 à 14. Ord. 1,19 \$..... **2/1,49 \$**
Culottes pour garçons. Tailles 2 à 6X. **2/1,49 \$**
Tailles 8 à 18. **2/1,49 \$**
Chaussettes pour bébés. En acrylique et nylon. Ord. 1,19 \$..... **2/1,49 \$**
Mi-bas pour filles. Motif câble. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Chaussettes sport McGregor. Pour 6, 7. Ord. 1,99 \$. Ch. **1,49 \$**
Pour 8, 9. Ord. 2,25 \$. Ch. **1,49 \$**

Tous les prix ordinaires mentionnés se rapportent aux prix courants de Sears.

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Sherbrooke**, Carrefour de L'Estrie. Copyright Canada, 1984, Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus